

2018

PLAN DE REPONSE HUMANITAIRE

JANVIER-DECEMBRE 2018

JANVIER 2018

BURUNDI



POPULATION TOTALE
DU BURUNDI

11,7M

PERSONNES DANS LE
BESOIN

3,6 millions

NOMBRE DE
PERSONNES CIBLEES

2,4 million

BUDGET TOTAL
(US\$)

141,8M

DE PARTENAIRE
HUMANITAIRES

55

Personnes dans le besoin



Sévérité des besoins

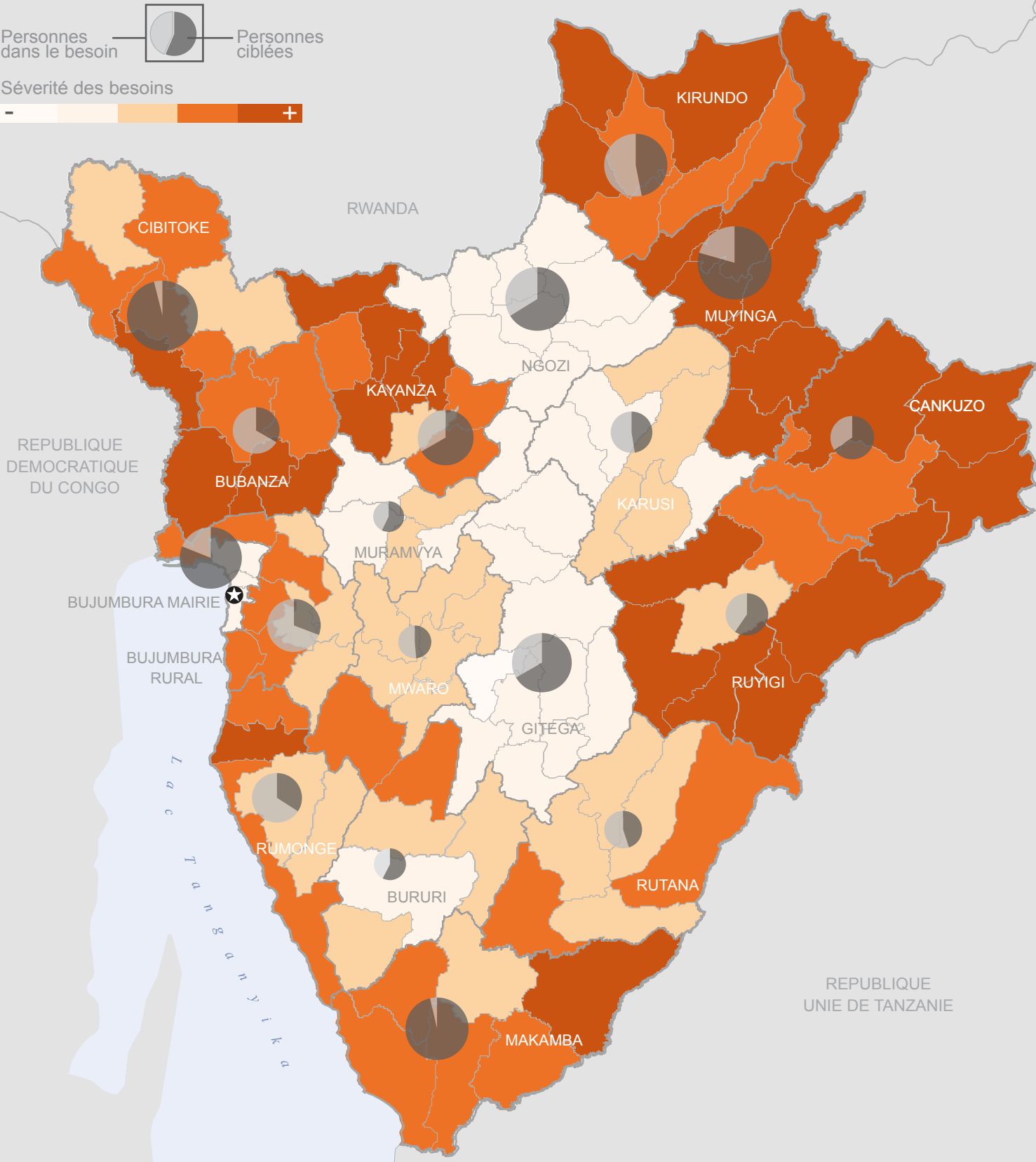
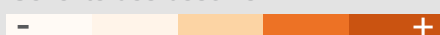


TABLE DES MATIERES

PARTIE I: STRATEGIE DU PAYS

Préface par le Coordonnateur Résident	04
Le Plan de Réponse Humanitaire en un coup d'oeil	05
Aperçu du contexte	06
Objectifs stratégiques	08
Stratégie de réponse	10
Capacité opérationnelle	13
Accès humanitaire	14
Suivi de la réponse	15
Résumé des besoins, cibles et budgets	16

PARTIE II: PLANS DE REPONSE OPERATIONNELS

Abris et articles non alimentaires / CCCM	18
Eau, hygiène et assainissement	19
Education	20
Nutrition	21
Protection	22
Santé	24
Securité alimentaire	25
Logistique	26
Coordination	27
Plan de Réponse pour les réfugiés	28

PARTIE III: ANNEXES

Guide du donateur	31
Objectifs, indicateurs & cibles	32
Chiffres de planification: personnes dans le besoin et cibles	35
Et si?... on apporte pas de réponse	38

PREFACE PAR

LE COORDONNATEUR
RESIDENT

Le Plan de Réponse humanitaire 2018 pour le Burundi vise à alléger les souffrances des populations affectées. Il a été préparé par la communauté humanitaire de manière participative et exhaustive, en consultation avec le Gouvernement du Burundi et les bailleurs de fonds, sur base des informations disponibles dont la collecte a été largement améliorée cette année.

En dépit des efforts déjà menés, les évaluations conduites pour connaître l'état des besoins humanitaires et permettre la planification laissent apparaître une situation humanitaire toujours précaire. Si des améliorations relatives sont notées dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la santé, nombre de besoins urgents et immédiats demeurent, comme pour la nutrition, secteur qui voit une aggravation du nombre de cas de malnutrition aigüe, ainsi que pour la protection. La détérioration des facteurs socio-économiques impacte gravement la situation des ménages et des personnes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, les déplacés internes, les rapatriés, les retournés, et les réfugiés. Par ailleurs, les incidents et les catastrophes naturelles, sous l'influence du changement climatique, se répètent et gagnent en intensité, provoquant là aussi une vulnérabilité accrue des populations rurales comme urbaines.

Le Plan cible 2,4 millions de personnes, soit plus du double qu'en 2017, sur un total de 3,6 millions de personnes dans le besoin, et considère comme prioritaire l'aide immédiate aux personnes en situation d'urgence et l'accès aux services sociaux de base, mais aussi en ce qui concerne les personnes déplacées - en particulier celles qui vivent dans les sites dans des conditions difficiles - l'appui au retour dans leurs zones d'origine ou l'accès à une autre solution durable, le soutien aux communautés hôtes, et à la réintégration des rapatriés et retournés.

Le ciblage a été élaboré à partir de l'analyse sectorielle des besoins, suivant des indicateurs spécifiques à chaque groupe, ainsi qu'en fonction des capacités opérationnelles des partenaires et de l'accessibilité aux bénéficiaires. A cet égard, il est tout à fait crucial que les acteurs humanitaires, qui travaillent dans le respect des principes humanitaires de neutralité, impartialité, indépendance et humanité, en assurant la centralité de la protection, respectant les marqueurs genre et en pleine conscience de leur devoir de redevabilité, aient un plein et facile accès aux populations affectées partout dans le pays.

Le Plan nécessite l'apport de 141,8 millions d'USD pour fournir l'assistance à 2,4 millions de personnes dans tous les

secteurs. Une augmentation substantielle des opérations et des financements devra être réalisée à court terme afin d'assurer la protection et de fournir l'assistance vitale aux personnes qui en ont besoin sur l'ensemble du territoire du Burundi.

Bien des problèmes et des faiblesses structurelles sous-tendent les vulnérabilités chroniques, que les programmes humanitaires ne peuvent couvrir. La stratégie intégrée de la résilience au Burundi qui inclut ce plan de réponse comme sa composante humanitaire, sera le cadre approprié pour adresser ces aspects, réduire les vulnérabilités et les risques, et permettre la transition vers les programmes de développement.

C'est ainsi que les divers projets rechercheront une participation active des communautés et autorités locales concernées afin d'assurer la pérennisation des actions entreprises et de contribuer au renforcement de la résilience des communautés. Dans ce même esprit, la coordination avec les autorités sera renforcée pour assurer la complémentarité avec le Plan national de développement du Gouvernement.

Pour permettre aux populations du Burundi de traverser cette période difficile, pour que nous puissions ensemble fournir une réponse appropriée, je lance un appel à toute la communauté humanitaire, au gouvernement et partenaires, aux bailleurs de fonds, à maintenir leur engagement au service des populations vulnérables, à accroître leurs capacités, et à assurer le niveau de financements requis.

Je conclus en exprimant ma reconnaissance pour les actions engagées, pour le dévouement et la formidable mobilisation d'expertises et de ressources humaines engagées par les acteurs humanitaires en 2017. J'exprime aussi ma profonde gratitude aux bailleurs de fonds sans lesquels ces efforts n'auraient pas été possibles, ainsi qu'aux structures gouvernementales, communautés d'accueil et société civile qui sont en première ligne des actions menées et de l'assistance directe apportée aux personnes dans le besoin.

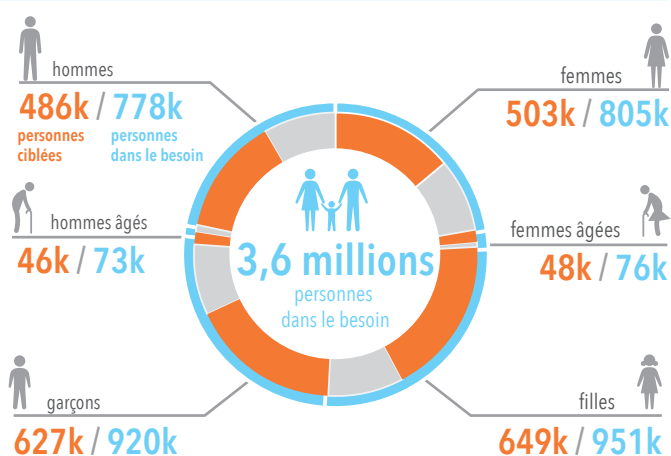
Ces engagements de la communauté internationale et des acteurs gouvernementaux et locaux doivent se renouveler et se poursuivre, pour soutenir le Plan de Réponse Humanitaire 2018 afin que nous soyons prêts à répondre aux besoins et aux défis croissants pour sauver des vies et préserver la dignité de plus de 2 millions de personnes au Burundi cette année.

Garry Conille
Coordonnateur Résident

LE PLAN DE REPONSE HUMANITAIRE

EN UN COUP D'OEIL

PERSONNES DANS LE BESOIN


3,6 millions


PERSONNES CIBLEES PAR STATUT

PERS. DEPLACEES INTERNES

188 300

PERSONNES RAPATRIEES

75 700

PERSONNES RETOURNEES

57 400

REFUGIES (RDC)

65 200

COMMUNAUTES D'ACCUEIL

280 600

AUTRES CIVILS

1,7 M


PRESENCE OPERATIONNELLE: NOMBRE DE PARTENAIRES

55

PERSONNES CIBLEES


2,4 million

BUDGET (US\$)


141,8 millions

Réponse Sectorielle

110,9M

Refugiés

30,9M

OBJECTIFS STRATEGIQUES

1 Apporter une aide d'urgence coordonnée et intégrée et garantir un accès minimum aux services de base pour les personnes en situation de vulnérabilité aigüe.

2 Soutenir le retour des personnes déplacées et la réintégration des personnes rapatriées et retournées et assurer l'appui à la communauté hôte, pour un retour volontaire, dans la dignité et la sécurité, et durable.

3 Soutenir les populations à faire face aux chocs à travers des actions rapides de prévention et de réduction des risques, ainsi que de préparation et de renforcement des capacités des acteurs à répondre aux urgences.

4 Assurer la centralité de la protection au cœur de toute la réponse humanitaire pour garantir les droits des personnes affectées et leur dignité, et intégrer les principes de transversalité de la protection, du genre et de l'âge dans le cycle de programmation.

5 Renforcer les mécanismes de plaidoyer et de coordination des interventions entre acteurs, y compris nationaux.

APERÇU DU

CONTEXTE

La vulnérabilité des populations du Burundi s'est aggravée. Ce sont désormais 3,6 millions de personnes qui sont dans le besoin d'assistance, soit une augmentation de plus de 18% depuis 2016. Un Burundais sur quatre est touché par l'insécurité alimentaire (IPC juillet 2017), des épidémies (choléra et paludisme), la malnutrition (MAG, plus de 10% selon les régions). Ces personnes ont besoin de biens de première nécessité, d'un accès aux services sociaux de base et de protection pour améliorer immédiatement leurs conditions de vie.

Présentation du contexte

Le Burundi, qui est classé au 184^e rang sur 186 dans l'indice de développement humain (IDH) des pays, traverse depuis 2015 une période difficile qui voit surgir d'importants besoins liés à la dégradation des infrastructures et des services techniques dans les régions, l'effritement de la cohésion sociale et du tissu socio-économique et financier. Cette situation a entraîné des conséquences humanitaires importantes avec des déplacements massifs de personnes à l'intérieur du pays et dans les pays voisins, une situation nutritionnelle alarmante, des besoins de protection accrus y compris la protection des droits des personnes, la protection des enfants, et la lutte contre les violences basées sur le genre.

La faiblesse structurelle et la capacité d'absorption des services et des institutions de l'Etat dans la plupart des régions sont une entrave à l'accès des personnes aux services primaires. Couplée à la pauvreté, la faible efficacité des services de base aux populations accroît leurs vulnérabilités, y compris dans les régions moins impactées par les déplacements de population qui n'ont pas de capacité de réagir en cas de choc soudain.

L'inflation galopante contribue à aggraver la vulnérabilité économique des ménages. Tandis que l'agriculture est la principale source de revenus pour 90% de la population, les surfaces cultivées sont insuffisantes, peu fertiles, sujettes à l'érosion, le plus souvent réduites à une agriculture de subsistance. L'absence ou la faiblesse des récoltes ajoutée au déplacement de milliers de personnes appartenant à des communautés déjà affaiblies a eu pour effet d'accroître leur vulnérabilité et a provoqué une insécurité alimentaire sur l'ensemble du territoire burundais.

Enfin, le risque climatique demeure élevé, et deviendra

probablement un facteur incontournable d'exposition des populations aux désastres naturels. Des pluies abondantes, des glissements de terrain et des inondations ont affecté la vie de plusieurs centaines de personnes et ont laissé 188 000 personnes déplacées depuis septembre 2015. Ces événements climatiques ont coûté des vies et détruit des centaines de maisons ou écoles.

Dans l'ensemble du pays, plusieurs centaines de milliers de personnes se trouvent ainsi dans une situation de vulnérabilité importante, soit parce qu'elles sont toujours déplacées internes - la plupart en famille d'accueil ou dans des sites de déplacés où les conditions de vie sont déplorable¹, - soit parce qu'elles ont perdu leurs moyens de subsistance ou sont encore exposées à des risques de protection liés au contexte sécuritaire et la continuation des incidents de violations, y compris les violences basées sur le genre et celles qui affectent les enfants. Ces situations provoquent de surcroît un lourd impact sur les populations hôtes, les communautés ou familles d'accueil qui sont elles-mêmes fragilisées et ne reçoivent pas l'assistance adéquate, du fait du manque d'acteurs et de financement.

Dans ce contexte, les priorités pour 2018 sont d'apporter une assistance humanitaire aux populations les plus vulnérables: la protection des civils, l'accès aux services de base et en particulier la nutrition et la santé, la restauration des moyens de subsistance, le retour volontaire et la réintégration des personnes déplacées internes et des réfugiés, le soutien aux communautés hôtes.

Pour pouvoir relever ces défis, qui voient plus d'un Burundais sur trois dépendre aujourd'hui de l'assistance humanitaire pour l'un ou plusieurs de leurs besoins vitaux, la communauté internationale apporte une réponse aux besoins prioritaires

1. 7384 personnes selon la DTM de Nov. 2017

dans un contexte de baisse générale du budget de l'Etat et de faiblesse de la réponse étatique dans plusieurs régions du pays.

La consolidation du déploiement humanitaire et la mise en place d'un système d'alerte précoce au niveau des communautés sont nécessaires pour améliorer les conditions de vie et la protection de la population civile. Le maintien de l'espace humanitaire y inclus l'accès aux populations bénéficiaires et le respect des principes humanitaires restent un défi majeur, en particulier avec la loi sur les ONG promulguée en janvier 2017.

Dans un contexte de vulnérabilité extrême de la population, la communauté humanitaire doit exercer sa responsabilité envers les personnes touchées et être redevable envers elles. Ainsi le respect du maintien de l'indépendance, de l'impartialité et la neutralité de l'action humanitaire est fondamental pour la mise en œuvre d'une approche éthique. La communication avec les communautés affectées informera les décisions et guidera l'action de la communauté humanitaire, et assurera l'appropriation et l'acceptation des communautés bénéficiaires.

Cette assistance humanitaire devra être en lien et synergie étroite avec le plan d'action conjoint UNDAF 2017-2018, et la stratégie du cadre intégré de résilience qui vient compléter les actions d'assistance humanitaire afin de renforcer son objectif global de lutte contre la pauvreté. Une coordination régulière est faite entre la communauté humanitaire et le Gouvernement à travers: le ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, le ministère de la Santé Publique et Lutte contre le SIDA, le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme, le ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre, et la Plateforme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes.

L'objectif de ces consultations est de pouvoir mieux coordonner les efforts des humanitaires et ceux des autorités,

et faire le lien entre le HRP 2018 et le programme national du Gouvernement.

Aperçu des besoins

Des besoins importants persistent dans tous les domaines - protection, santé, accès à l'eau, abris, éducation, sécurité alimentaire, nutrition et relèvement précoce. Les autorités ne sont pas préparées ou n'ont pas les moyens suffisants de répondre à ces nouveaux besoins. Les hôpitaux publics manquent de médicaments essentiels et de matériels médicaux, et le personnel médical souvent peu formé n'est pas suffisamment en place dans les centres de santé (Enquête SARA, Juillet 2017, résultats provisoires). Les cycles scolaires sont perturbés, 12% d'enfants sont en situation d'abandon scolaire, 89% des écoles n'ont pas d'accès à l'eau potable, et 75% manquent de latrines adaptées. Sur 400 salles de classes détruites par les aléas climatiques, seulement 79 ont été réhabilitées (juin 2017). Plus de 6% de la population est en phase 4 de l'IPC et 21% en phase 3 (Integrated Phase Classification, juillet 2017), et manque d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement (54%), en outre, 61% des enfants de moins de 5 ans sont anémiés (EDS, 2017). Le prix des denrées de base a augmenté de plus de 50% (mVAM, ASIASAN, SIP) réduisant la capacité d'accès à la diversification alimentaire des familles. De nombreux cas de violations et de violences basées sur le genre et en particulier de violences sexuelles continuent d'être rapportés par les fournisseurs de service. Des violations graves des droits de l'homme sont rapportées dans toutes les régions.

En 2018, l'action humanitaire se concentrera en priorité dans les régions les plus touchées de Kirundo, Rumonge, Makamba, Bujumbura Rural et Gitega, ainsi que les provinces frontalières de l'Est du pays. Des interventions dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, la santé et la nutrition devront également être poursuivies dans d'autres régions, et notamment les provinces de Bubanza, Kayanza, Karusi, Muramvya et Muyinga pour le secteur de la sécurité alimentaire.



Photo: OCHA/Ana Maria Pereira

OBJECTIFS

STRATEGIQUES

L'objectif global du Plan de Réponse est de répondre efficacement et en temps aux situations d'urgence, d'améliorer et de favoriser l'accès aux services sociaux de base et de pourvoir aux besoins essentiels, en soutenant les communautés locales et le Gouvernement du Burundi pour assurer que la vie, la dignité et le bien-être des personnes affectées par la détérioration des facteurs socio-économiques ainsi que les catastrophes naturelles, soient protégés. Afin d'atteindre ces résultats, l'Équipe Humanitaire Pays s'est accordée pour l'année 2018 sur les objectifs stratégiques ci-dessous.



1

Aide d'urgence aux populations et accès aux services de base

Apporter une aide d'urgence coordonnée et intégrée et garantir un accès minimum aux services de base pour les personnes en situation de vulnérabilité aigüe.



2

Personnes déplacées, rapatriées et retournées

Soutenir le retour des personnes déplacées et la réintégration des personnes rapatriées et retournées et assurer l'appui à la communauté hôte, pour un retour volontaire, durable, dans la dignité et la sécurité.



3

Résilience et réduction des risques

Soutenir les populations à faire face aux chocs à travers des actions rapides de prévention et de réduction des risques, ainsi que de préparation et de renforcement des capacités des acteurs à répondre aux urgences.



4

Centralité de la protection dans la réponse humanitaire

Assurer la centralité de la protection au cœur de toute la réponse humanitaire pour garantir les droits des personnes affectées et leur dignité, et intégrer les principes de transversalité de la protection, du genre et de l'âge dans le cycle de programmation.



5

Mécanismes de plaidoyer et de coordination

Renforcer les mécanismes de plaidoyer et de coordination des interventions entre acteurs, y compris nationaux.

Les objectifs définis au niveau sectoriel sont étroitement liés aux objectifs stratégiques. Un mécanisme renforcé de suivi sera mis en place pour mesurer, sur la base d'indicateurs quantifiables définis, les progrès réalisés vis-à-vis de ces objectifs et par extension, la mise en œuvre de la stratégie humanitaire globale.

Les divers programmes rechercheront une participation active des communautés et autorités locales concernées afin d'assurer la pérennisation des actions entreprises, de permettre un retrait progressif des acteurs humanitaires et de faciliter une bonne transition avec les programmes de développement. Dans ce même esprit, la coordination avec les autorités sera renforcée.

Les axes de la stratégie s'accompagnent d'un plaidoyer pour l'amélioration de l'accès humanitaire¹, en particulier garantir l'espace opérationnel des ONG internationales, et le respect

1. L'accès vise la capacité des acteurs humanitaires à accéder aux populations dans le besoin, et la capacité de ces populations à bénéficier de la protection et de l'assistance.

des principes humanitaires.

Le Plan de Réponse est ancré sur le principe de la centralité de la protection, et se base sur la définition de la protection adoptée au niveau global par le Comité permanent inter-organisations (CPI/IASC) qui précise que la protection recouvre « toutes les activités visant à assurer le plein respect des droits de la personne, conformément à la lettre et à l'esprit du droit pertinent, c'est-à-dire le droit international des droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit des réfugiés ».

Dans ce sens, le Plan envisage l'intégration de la transversalité de la protection, en assurant ses quatre éléments clés tout au long de la mise en place du cycle de programmation: (1) ne pas nuire, (2) assurer l'accès effectif à l'assistance (3) garantir la redevabilité auprès des communautés et (4) garantir et promouvoir la participation et l'autonomisation des communautés.



STRATEGIE DE

REPONSE

Evaluation des besoins

Le plan de réponse humanitaire pour répondre à la crise du Burundi est élaboré en se basant sur les besoins identifiés durant le processus d'analyse des besoins (HNO), qui a retenu comme domaines spécifiques l'urgence, l'accès aux services de base, l'appui au retour, et la prévention des risques. Il ressort de l'analyse multisectorielle des besoins et des résultats ainsi que des récentes enquêtes nutritionnelles et du MIRA, que le faible accès des populations aux services de base, notamment la santé et l'eau, et l'insuffisance des moyens de subsistance qui ne permettent pas une nutrition suffisante et une diversification alimentaire, sont parmi les causes qui maintiennent la population dans un état de précarité et de vulnérabilité.

La réponse ciblera:

- 1- La réponse aux situations d'urgence, y inclus celles liées aux déplacements ou aux catastrophes naturelles, et l'accès minimum aux services de base.
- 2- L'appui au retour des personnes déplacées et à la réintégration des rapatriés ou retournés, ainsi que le soutien aux communautés hôtes, pour un retour volontaire, durable, dans la dignité et la sécurité.
- 3- La prévention et la gestion des risques, pour réduire les situations de chocs et anticiper une aggravation des vulnérabilités.

Couverture démographique

L'ensemble de la population vivant au Burundi (11,3 millions de personnes) est affecté, dont 3,6 millions sont considérés en besoin d'assistance humanitaire, y compris les personnes en insécurité alimentaire, les personnes déplacées, les familles d'accueil et les retournés. Le nombre total de personnes affectées ciblées par le HRP est de 2.4 millions.

La stratégie mise en œuvre permet d'augmenter la couverture dans les différents secteurs et planifie des réponses aux besoins identifiés dans tout le pays comme étant les plus critiques, à travers des interventions pour préserver la vie, pour réduire la vulnérabilité et renforcer la protection de la population affectée, et fournir un appui aux services sociaux de base, en particulier dans les zones de retour. Une attention particulière est apportée à l'approche communautaire¹, aux

1. En impliquant les communautés dans la recherche de solutions pour atténuer les effets de la crise, en valorisant le dialogue constructif et les solutions basées sur le genre et en renforçant les approches de cohésion sociale..

femmes² et aux enfants³ qui sont les plus touchés par les violences basées sur le genre.

La stratégie vise également les familles et les communautés d'accueil, qui sont les premiers pourvoyeurs de l'assistance humanitaire aux personnes en situation de déplacement ou de retour récent bien qu'elles soient elles-mêmes affectées. Elle planifie d'accompagner le retour volontaire des déplacés ainsi que la réintégration des rapatriés et des retournés, en augmentant l'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance en vue de renforcer leur autosuffisance pour que les retours puissent se faire sur une base volontaire et dans des conditions de dignité et de respect de l'intégrité humaine, en contribuant à adresser les causes de vulnérabilités des populations ciblées.

Couverture sectorielle et multisectorielle

Le HRP implique 10 groupes sectoriels dont la santé, la protection, l'eau l'hygiène et l'assainissement, la sécurité alimentaire, la nutrition, les abris, articles non alimentaires et gestion des camps, l'éducation, la logistique. Les besoins des réfugiés seront du ressort de l'assistance multisectorielle aux réfugiés alors que les rapatriés spontanés seront pris en charge par les groupes sectoriels. Le genre, l'accès, la protection, la redevabilité et la cohésion sociale sont pris en compte comme éléments transversaux dans les groupes sectoriels.

Le groupe de Coordination Inter Secteur (ICS) voit renforcé sa capacité de conseiller le HCT d'une manière plus stratégique, notamment à travers la mise en œuvre d'un plan de travail incluant la programmation d'évaluations multisectorielles conjointes, la mise à jour régulière des cartographies, la réactualisation des plans de réponse, de la contingence, le partage d'analyses et de recommandations, et une information sur les résultats atteints par les opérations humanitaires.

Les groupes sectoriels seront appuyés et l'implication des contreparties techniques et de la Plateforme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes sera renforcée afin de soutenir la réponse humanitaire. De même,

2. Les femmes (et les mères) sont des actrices essentielles pour le dépistage de la malnutrition, et le relèvement immédiat de leur foyer familial. Elles doivent donc recevoir un soutien à la mesure de l'importance de leurs rôles.

3. Les enfants victimes de la crise sont particulièrement touchés par la malnutrition aigüe, par le manque d'accès à l'éducation et pour certains ont des besoins de protection accrus (enfants en situation de rue). Une forte mobilisation auprès de ces enfants est nécessaire pour leur rendre l'espoir d'un futur meilleur.

les visites sur le terrain et les missions d'évaluation seront menées en coordination avec les contreparties nationales et régionales, pour qu'elles deviennent des acteurs clés dans la réponse aux situations d'urgence, et puissent aussi participer d'une façon efficace dans les différents fora qui abordent et discutent les situations d'urgence et la réponse aux besoins dans le pays.

Cette stratégie humanitaire est cohérente avec le cadre intégré de la résilience au Burundi, l'UNDAF 2017-2018, et se rapprochera pour une approche concertée avec les objectifs nationaux du PND.

Accès

L'accès étant la condition sine qua non pour toute intervention humanitaire, la stratégie s'accompagne du plaidoyer renforcé pour améliorer l'accès et l'espace humanitaire par la promotion et le respect des principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance auprès des parties prenantes, de la société civile et des autorités locales.

Principes humanitaires dans la réponse

Le respect des principes d'humanité, d'indépendance, de neutralité et d'impartialité auxquels adhère l'ensemble des organismes humanitaires, doit être constamment rappelé à tous comme étant le socle sur lequel l'aide humanitaire pourra atteindre ses objectifs, en garantissant un accès sûr et durable des acteurs humanitaires auprès des populations.

Questions transversales

Redevabilité: La question de la redevabilité, un des éléments clé de la transversalité de la protection, reste centrale en 2018, et le HRP établit que la redevabilité envers les populations affectées sera assurée à travers des mécanismes de plaintes et de redevabilité, y compris avec la participation et le renforcement des capacités des partenaires nationaux, pour permettre aux communautés les plus marginalisées et affectées d'être représentées et d'influencer les décisions.

Communication avec les bénéficiaires: La communication avec les bénéficiaires de l'aide devra être renforcée pour faciliter une plus grande implication de ces derniers dans la formulation des programmes, et leur mise en œuvre. Des mécanismes de gestion des litiges au niveau communautaire seront aussi mis en place. Des activités de sensibilisation des partenaires humanitaires sur les thématiques de la redevabilité envers la population affectée seront menées et des efforts déployés pour améliorer la communication avec les populations affectées, pour renforcer la participation et la représentation des hommes et des femmes dans les programmes dont ils sont bénéficiaires. En particulier, l'accès aux services sera renforcé à travers un meilleur accès des bénéficiaires aux informations sur leurs droits et sur les services de protection et de soutien disponibles, ainsi

qu'à travers la mise en place de système de référencement au niveau local qui puissent assurer la prise en charge et l'assistance aux personnes vulnérables.

Genre: En plus des inégalités préexistantes entre les sexes, la situation socio-économique a aggravé les vulnérabilités fondées sur le genre. Le renforcement des capacités des acteurs humanitaires sur la question du genre et des solutions basées sur la diversité de genre doit être maintenu. Ce renforcement se focalisera particulièrement sur l'effectivité des programmes d'égalité des sexes dans tout le cycle de programme humanitaire. Par rapport aux conflits et aux situations de crise ayant des impacts profondément différents sur les femmes, les filles, les garçons et les hommes, les acteurs humanitaires au Burundi devront assurer, lors des analyses de besoins, que tous les groupes de la population soient consultés. Lors de la programmation, cette information permettra une approche différenciée et adaptée des activités. Dans ce cadre, des formations sont offertes aux membres des secteurs pour renforcer leurs capacités en programmation sensible au genre. Le marqueur de genre de l'IASC sera un critère important lors de l'évaluation des projets. Les mécanismes de suivi et évaluation permettront d'analyser si les différents groupes de populations affectées ont effectivement eu un accès équitable à la protection et aux services humanitaires, à travers l'analyse de données désagrégées. Des efforts seront accomplis en 2018 pour renforcer les systèmes de suivi et de rapportage dans ce sens.

Le renforcement de la communication et l'implication des communautés affectées et de leurs leaders, sont des facteurs indispensables et essentiels pour améliorer la perception et l'acceptation de l'assistance humanitaire. Il est important de s'assurer de la compréhension et de l'adhésion des populations aux programmes qui les concernent, dans le respect du principe « Ne pas nuire » et dans le souci de réduction de la dépendance vis-à-vis de l'aide. Ainsi la communication avec les différents groupes de la population des communautés ciblées -y compris les femmes et les jeunes- est un élément clé de la planification participative de la réponse humanitaire pour garantir une vraie appropriation des objectifs poursuivis et la responsabilisation des communautés.

Cohésion sociale: La cohésion sociale, qui implique un rapprochement progressif des communautés à travers des processus graduels de participation, sensibilisation et appui à l'autonomisation et à la coexistence pacifique - dans lequel le soutien psychosocial joue un rôle majeur, de changement de mentalités et de comportement, doit être prise en compte dans toute intervention. Au-delà des programmes dédiés à la cohésion sociale, chaque agence humanitaire peut contribuer, quel que soit son champ d'intervention, à engager les communautés sur la voie de la conciliation, de la paix et de la prévention de conflits et du vivre ensemble. Chaque activité mise en œuvre peut en effet être pensée et engagée pour renforcer les facteurs connecteurs (sociaux, institutionnels,

culturels, symboliques...) et minorer les facteurs diviseurs qui traversent la société.

Transfert monétaire: L'utilisation du transfert monétaire comme modalité de mise en œuvre est pratiquée depuis plusieurs années au Burundi. Suite à une étude nationale de faisabilité, réalisée en mars 2017 grâce au fonds DFID, les conclusions ont indiqué que les projets de transferts monétaires comme modalité d'assistance en situation d'urgence sont faisables, grâce aussi à des mécanismes de mitigation de risque y compris de risques de protection. Ainsi, le transfert monétaire sera considéré comme une modalité de mise en œuvre de la réponse humanitaire au Burundi comme cela est le cas pour le secteur de la sécurité alimentaire par exemple. Un groupe de travail, sous la coordination du ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre et garantissant la liaison avec le groupe thématique national sur l'assistance sociale, a été mis en place et voit la participation d'acteurs humanitaires et de développement. Des outils tels qu'une cartographie et des procédures standards de mises en œuvre seront développés facilitant et encourageant d'avantage l'utilisation du transfert monétaire.

Centralité de la protection: En ligne avec les directives internationales, le système humanitaire au Burundi est engagé à assurer la place centrale de la protection tout au long de l'action humanitaire et du cycle de programmation. La protection est tout à la fois un objectif, une responsabilité juridique et une activité multisectorielle visant à (1) prévenir ou faire cesser les violations des droits, (2) assurer un recours face aux violations - y compris par la fourniture de biens et de services vitaux - et à (3) promouvoir le respect des droits et l'État de droit. En accompagnant ce Plan de Réponse, l'opérationnalisation de la centralité de la protection sera aussi assurée à travers l'adoption d'une stratégie de protection par l'Equipe Humanitaire Pays, comme il est stipulé dans la « Politique du Comité permanent inter institutions sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire »⁴.

4. http://www.globalprotectioncluster.org/_assets/files/tools_and_guidance/IASC%20Guidance%20and%20Tools/transformative_agenda_protocols/iasc-protection-policy.fr.pdf



CAPACITE

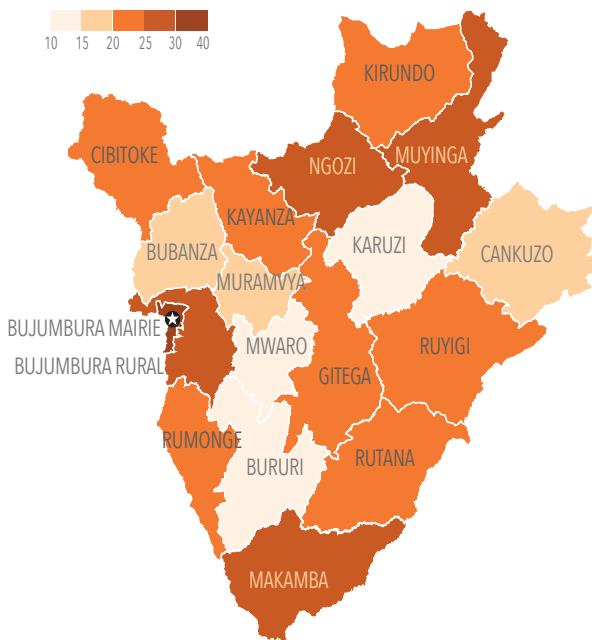
OPERATIONNELLE

La présence des acteurs humanitaires opérant dans le pays a peu augmenté depuis 2015, et la capacité d'intervenir à l'intérieur du pays reste limitée et nécessite d'être encore renforcée. Le manque de financement continue d'entraver la capacité des humanitaires à rester opérationnel et pouvoir fournir l'assistance nécessaire face à une augmentation rapide des besoins. Certains partenaires humanitaires ont dû ou devront suspendre / réduire leurs activités en raison du manque de financement, mais aussi en raison des incertitudes qui demeurent quant à leur cadre de travail, du fait des discussions en cours sur des nouveaux textes législatifs ou réglementaires.

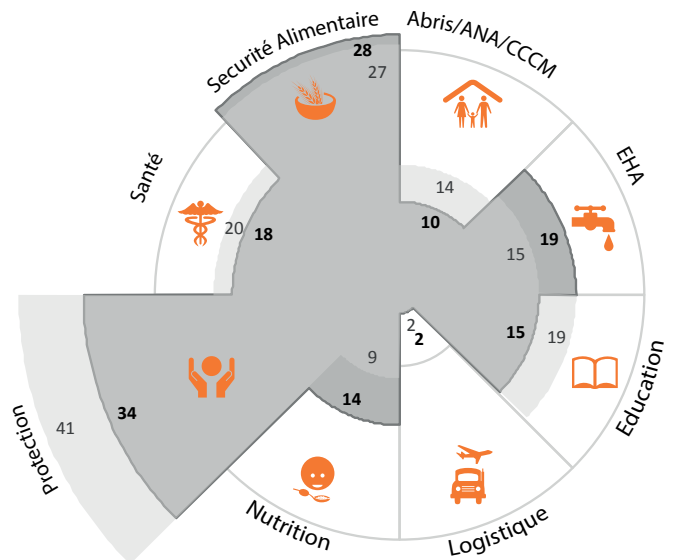
DE PARTENAIRES HUMANITAIRES EN 2017

55

Carte de la présence opérationnelle (novembre 2017)



Evolution du nombre de partenaires par secteur (2016 vs 2017)



de partenaires en 2017
de partenaires en 2016

■ Nombre planifié de partenaires en 2017
■ Nombre planifié de partenaires en 2016

ACCES

HUMANITAIRE

L'accès humanitaire est essentiel pour permettre la délivrance de l'aide. Il est primordial de poursuivre les activités de plaidoyer pour la protection de l'espace humanitaire et garantir l'accès aux populations dans le besoin, préalable central pour permettre la mise en œuvre de l'assistance. Les restrictions et contraintes administratives ou légales affectent les organismes humanitaires et limitent leur efficacité opérationnelle présente et à venir.

- Tandis que le dialogue se poursuit avec le gouvernement, certaines restrictions persistent réduisant l'accès et limitant l'espace humanitaire :
 - À l'exception des situations d'extrême urgence, les missions à l'intérieur du pays et la mise en œuvre des activités des organisations humanitaires, bien que validées par l'agrément initial accordé, restent encore entravées par des mesures administratives répétitives d'autorisation préalable à requérir.
 - La procédure d'obtention de visa demeure aléatoire. Courant 2017, des missions venant de l'extérieur et l'arrivée de nouveaux employés des organisations ont dû être annulées, limitant ainsi la capacité des partenaires à être opérationnel.
 - La loi sur les ONG de janvier 2017 a ajouté une strate de difficulté supplémentaire pour les partenaires, laissant peser une incertitude sur leur indépendance d'action dans le respect des principes humanitaires. Les discussions menées jusque-là n'ont pas abouti.

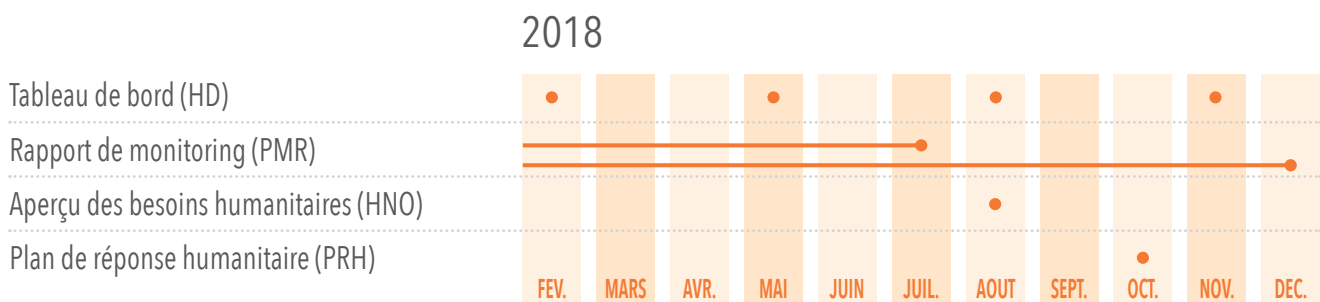
SUIVI DE LA

REPONSE

Les partenaires humanitaires suivront et analyseront régulièrement la situation humanitaire et la réponse en cours afin de s'assurer que le personnel, les fournitures et les services arrivent dans les régions où les besoins sont les plus importants, sur la base des opinions exprimées par les personnes affectées.

L'Equipe Humanitaire Pays et le groupe de travail inter secteur analyseront régulièrement la réponse humanitaire afin de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des cinq objectifs stratégiques du plan de réponse et veilleront à ce que les ressources soient canalisées de manière raisonnée en fonction des besoins les plus urgents. Un tableau de bord humanitaire mensuel sera établi sur la base de qui fait quoi, où, quand et pour qui, et servira à mettre à jour les partenaires opérationnels, les décideurs et les donateurs sur les progrès réalisés par rapport aux ciblages sectoriels. OCHA partagera régulièrement à travers des bulletins mensuels ou documents d'analyse ad hoc des informations sur les défis opérationnels rencontrés et toute évolution des besoins humanitaires. Les partenaires humanitaires entreprendront une analyse situationnelle sectorielle sur une base mensuelle et partageront les mises à jour contextuelles clés avec le groupe inter sectoriel et l'Equipe Humanitaire Pays. Cela permettra de hiérarchiser les priorités des évaluations et des lieux d'intervention et de prendre des décisions conjointes. Un certain nombre de résultats de haut niveau ont été identifiés pour chaque objectif stratégique. Des indicateurs de résultats seront utilisés pour suivre la réponse humanitaire. Ceux-ci sont mis en ligne et peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://plan.hpc.tools/#/>

CALENDRIER DU CYCLE DE PROGRAMME HUMANITAIRE



RESUME DES

BESOINS, CIBLES
ET BUDGETS

PERSONNES DANS LE BESOIN



3,6 millions

PERSONNES CIBLEES



2,4 millions

BUDGET (US\$)



141,8 millions

(110,9M Réponse sectorielle; 30,9M Réfugiés)

Selon l'Aperçu des Besoins Humanitaires 2018 (HNO), un nombre estimé à 3.6 millions de Burundais sont en besoin d'assistance et de protection. Le plan humanitaire cible les besoins des plus vulnérables d'entre eux, soit les personnes en déplacement, retournés ou rapatriés, celles ayant subi un choc et qui sont en besoin d'assistance immédiat, et celles dont la vulnérabilité est à haut risque de passer dans une phase aggravée si elles ne sont pas supportées, soit un total de 2.4 millions de personnes. Le ciblage des bénéficiaires prend en compte les différentes catégories de personnes dans le besoin, la capacité de réponse des acteurs et les questions d'accès et de sécurité.









Un montant de 110,9 millions de dollars est requis pour fournir une assistance intersectorielle de première nécessité. Cette réponse humanitaire, conformément au cadre intégré, sera étroitement liée et coordonnée aux activités de préparation et de résilience contre les chocs futurs.

Ce plan humanitaire inclut aussi une réponse multisectorielle et intégrée pour les réfugiés congolais au Burundi et les plus vulnérables vivant dans les environs des camps. Le UNHCR et ses partenaires planifient d'assister 61 000 personnes avec un Plan de Réponse pour les rapatriés et les retournés d'un montant de 30,9 millions de dollars.

	TOTAL		PAR STATUT		REPARTITION DES PERSONNES CIBLEES				PAR SEXE & AGE			BUDGETS (\$)	
	Pers. dans le besoin	Pers. ciblées	Réfugiés	PDIs	Retournés	Communités d'accueil	Rapatriés	Autres	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*	Réfugiés	Réponse sectorielle	
1. Articles Non-Alimentaires 2. Coordination et Gestion de Camps 3. Eau, Hygiène et Assainissement													
Abris / ANA ¹ / CCCM ²	439,9K	238,1K	35,6K	88,5K	42,8K	38,1K	12,9K	20,1K	55%	60 35 5%	11,2M	17,5M	
EHA ³	979,1K	648,6K	38,4K	135,9K	-	109,3K	-	365,0K	51%	47 49 4%	1,6M	9,0M	
Education	458,4K	343,9K	21,1K	53,9K	25,2K	217,5K	4,8K	21,4K	55%	90 10 0%	1,7M	4,5M	
Nutrition	1,4M	1,1M	-	-	-	-	-	1,1M	67%	67 33 0%	180,6K	18,0M	
Protection	1,1M	699,1K	65,2K	188,3K	39,4K	219,8K	73,0K	117,4K	57%	29 65 5%	9,9M	15,7M	
Santé	3,0M	2,2M	65,2K	188,3K	57,4K	171,2K	12,9K	1,7M	56%	54 41 4%	2,5M	15,1M	
Séc. alimentaire	2,6M	670,0K	-	133,9K	57,3K	145,7K	61,3K	271,7K	50%	57 40 4%	2,5M	23,8M	
Logistique											1,4M	4,6M	
Coordination												2,7M	
TOTAL	3,6M**	2,4M**	65,2k**	188,3K	57,4k**	280,6k**	75,7k**	1,7M**	57%	54 42 4%	\$30,9M	\$110,9M	

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans) **Le total n'est pas le total de la colonne, puisque les mêmes personnes peuvent apparaître plusieurs fois

PARTIE II: PLANS DE REPONSE OPERATIONNELS

-  Abris et articles non alimentaires / CCCM
-  Eau, hygiène et assainissement
-  Education
-  Nutrition
-  Protection
-  Santé
-  Sécurité alimentaire
-  Logistique

-  Coordination
-  Plan de Réponse pour les Réfugiés

PERS. DANS LE BESOIN



439k

PERSONNES CIBLEES



238k

BUDGET (US\$)



17,5M

DE PARTENAIRES



2

OBJECTIFS SECTORIELS

1 Assurer une assistance digne et coordonnée en kits d'articles non-alimentaires d'urgence aux ménages affectés par les désastres naturels, aux retournés spontanés, déplacés internes, aux communautés vulnérables, rapatriés des zones prioritaires.

2 Fournir aux ménages ciblés des kits d'abris d'urgence et semi-permanents standards de manière digne et sûre dans les zones prioritaires et appuyer dans la construction des abris des ménages les plus vulnérables.

3 Mise en place d'un plan de contingence sectoriel actualisé et adapté au contexte du pays.

4 Assurer la coordination et l'intégration de la protection de l'assistance humanitaire aux sites selon les standards humanitaires et promouvoir l'accès des déplacés aux solutions durables.

ABRIS ET ARTICLES NON ALIMENTAIRES / CCCM

Populations ciblées

Le groupe sectoriel Abris/ANA et coordination et gestion des camps (CCCM) priorisera les besoins des possibles retours et l'assistance des rapatriés et retournés spontanés de la Tanzanie qui sont estimés à 60 000 pour l'année 2018 (Joint Response Plan, Burundi Voluntary Returns, September/2017-December/2018).

Le groupe priorisera ensuite les besoins des 188 294 personnes déplacées internes (PDI) soit 42 324 ménages déplacés (Displacement Tracking Matrix (DTM, sept 17))

La priorité sera mise aussi dans les différentes provinces où les degrés de vulnérabilité sont plus prononcés avec traditionnellement un accès limité à l'assistance humanitaire: la zone sud-ouest où les effets des phénomènes climatiques se font sentir plus fortement et à l'Est où la vulnérabilité est exacerbée suite à la pression exercée sur les populations hôtes par une forte concentration des PDI, migrants agricoles temporaires, retournés spontanés et demandeurs d'asile de passage vers ou de retour de la Tanzanie

Dans l'attente de trouver des solutions durables aux personnes vivant dans les sites des déplacés, le groupe sectoriel Abris / ANA et coordination et gestion des camps (CCCM) a relevé la nécessité de continuer à répondre aux besoins des populations vivant dans ces sites et de continuer les plaidoyers pour trouver des fonds nécessaires pour la recherche de solutions et la fermeture de ces sites.

Grandes lignes d'intervention

Le premier objectif du secteur sera d'assurer une assistance digne et coordonnée en kits d'articles non-alimentaires aux ménages affectés par les désastres naturels, les

retournés spontanés, les déplacés internes, les communautés vulnérables, et les rapatriés dans les zones prioritaires.

La sensibilisation, la distribution par des équipes mixtes et le monitoring post distribution seront des activités qui seront mises en œuvre par le secteur.

Le deuxième objectif consistera à fournir aux ménages ciblés des kits d'abris d'urgences et semi-permanents standardisés de manière digne et sûre dans les zones prioritaires, et d'appuyer la construction des abris pour les ménages les plus vulnérables (les femmes, les personnes âgées et les enfants chefs de ménage).

Le troisième objectif sera la mise en place d'un plan de contingence sectoriel actualisé et adapté au contexte du pays.

Le secteur assurera un quatrième objectif qui sera de coordonner et d'intégrer la protection dans l'assistance humanitaire aux sites selon les standards humanitaires et de promouvoir l'accès des déplacés aux solutions durables.

La stratégie du secteur reposera sur la Stratégie Nationale de Réintégration socio-économique des sinistrés qui a été validée par le Gouvernement dans les efforts de trouver des solutions durables en synergie avec les autorités locales, les agences des Nations Unies, les ONGs ainsi que les coordinateurs et les gestionnaires des sites.

La collecte et l'analyse régulière des données sur les besoins des populations ciblées continueront d'orienter des interventions intersectorielles et combler dans la mesure du possible les lacunes des besoins et les priorités identifiées par les acteurs humanitaires en concertation avec les personnes affectées.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Refugiés	PDI	Retournés	Communités d'accueil	Rapatriés	Autre	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN	61,3K	188,3K	57,4K	77,6K	12,9K	42,3K	55%	60 35 5%
PERS. CIBLEES	35,6K	88,5K	42,8K	38,1K	12,9K	20,1K	55%	60 35 5%
BESOINS BUDGETAIRES	\$11,2M			\$17,5M				

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

CONTACT

Mart LEBOREIRO
mleboeiro@iom.int



PERS. DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLEES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



OBJECTIFS SECTORIELS

1 Fournir un accès en Eau, Hygiène et Assainissement dans les provinces de la ceinture choléra, les provinces avec un taux de malnutrition aiguë dépassant le seuil d'urgence et dans les provinces affectées par les catastrophes naturelles et la situation économique.

2 Assurer l'accès à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les institutions de services de base: les écoles, les centres de santé et les centres de traitement de malnutrition dans les provinces prioritaires.

3 Renforcer la capacité des populations et acteurs à atténuer les risques liés aux épidémies, catastrophes naturelles et à la dégradation socio-économique.

EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Populations ciblées

Le secteur de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (EHA) envisage de répondre dans 12 provinces: Cibitoke, Bubanza, Bujumbura rural, Bujumbura mairie, Rumonge, Makamba, Ngozi, Kirundo, Muyinga, Cankuzo, Ruyigi, Rutana y compris le peri-urbain afin de réduire la disparité et répondre aux besoins des populations affectées par la crise socio-économique, les catastrophes naturelles, les épidémies de choléra et de malaria, la malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de 5 ans. 650 000 personnes, y compris les réfugiés, les personnes déplacées internes et les communautés hôtes, sont concernées par ces interventions.

Grandes lignes de l'intervention

La réponse sera développée suivant trois axes stratégiques intégrant les questions liées aux besoins spécifique du genre dans les situations d'urgence. Cette réponse permettra d'améliorer en temps réel les conditions d'hygiène et d'assainissement des populations victimes des catastrophes naturelles (inondations, sécheresse) ou épidémies (choléra, malaria), des personnes déplacées internes ou retournées, des communautés hôtes accueillant ces personnes et des zones avec un taux élevé de malnutrition aiguë globale.

Le premier axe de l'intervention visera essentiellement la fourniture aux personnes en situation d'urgence d'une assistance EHA coordonnée et adaptée à leur vulnérabilité par un approvisionnement en eau potable temporaire ou permanent durable selon la nature de l'urgence, un assainissement amélioré et protégé répondant aux spécificités genre, la sensibilisation aux bonnes pratiques

d'hygiène de base et enfin la distribution des kits d'hygiène familiale y compris les kits de dignité pour les femmes et les filles en âge de reproduction.

Le second axe d'intervention vise l'amélioration EHA dans les institutions de services de base notamment les écoles, les centres de santé et les centres de traitement de la malnutrition. Une amélioration de l'accès aux infrastructures EHA spécifiques et appropriés sera apportée à ces structures.

Il s'agira de l'approvisionnement en eau potable, de la construction des infrastructures d'assainissement adaptées et séparées, y compris les points de lavage des mains, de la gestion des déchets dans les centres de santé et de la formation sur les principes d'hygiène.

Le troisième axe sera centré sur le renforcement de capacités des populations et des acteurs humanitaires. L'intervention intègrera des actions de renforcement des capacités des populations à travers la réalisation et la remise en état d'infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement, ainsi que la redynamisation des systèmes communautaires de gestion des infrastructures afin d'en améliorer la durabilité. Des actions de prévention, de réduction des risques liés aux catastrophes naturelles et de préparation de la réponse aux épidémies de choléra, malaria, aux inondations, à la sécheresse, seront mises en place, de même que des actions de renforcement des capacités des services étatiques et des organisations non gouvernementales nationales. Ceci dans l'optique d'améliorer l'ensemble des mécanismes de réponse permettant de fournir aux personnes en situation d'urgence une assistance EHA coordonnée et adaptée à leur vulnérabilité spécifique, en synergie avec les différents secteurs concernés.

CONTACT

Haladou
MAHAMAN
hmahaman@unicef.org

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Refugiés	PDIs	Retournés	Communités d'accueil	Rapatriés	Autre	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN	38,4K	188,3K	0	165,7K	0	586,7K	51%	47 49 4%
PERS. CIBLEES	38,4K	135,9K	0	109,3K	0	365,0K	50%	47 49 4%
BESOINS BUDGETAIRES	\$1,6M			\$9M				

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)



PERS. DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLEES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



OBJECTIFS SECTORIELS

1 Garantir aux filles et aux garçons en âge scolaire (3-16 ans) affectés par la situation sociopolitique et économique ainsi que les catastrophes naturelle un accès à une éducation de qualité

2 Garantir aux filles et garçons, en âge scolaire (3-16 ans) affectés par la crise un accès à une éducation adaptée à leurs besoins socio-émotionnels, dans un environnement sain, protecteur et non-discriminatoire.

3 Renforcer les capacités des structures éducatives dans la prévention et la gestion des situations d'urgence et des risques de catastrophes en tenant compte des spécificités de genre et d'âge

4 Renforcer les mécanismes de plaidoyer, de suivi/évaluation et de coordination des acteurs et des interventions dans le domaine de l'éducation en situation d'urgence.

EDUCATION

Stratégie sectorielle

La stratégie du secteur de l'Education se focalisera sur l'accès à l'éducation formelle ou non formelle à tous les enfants déscolarisés, y compris les déplacés internes, les réfugiés et les retournés/ rapatriés dans les zones de retour et de déplacements massifs de populations.

Les différentes interventions cibleront les 15 provinces affectées par la situation sociopolitique, la crise économique et les catastrophes naturelles.

Les interventions d'urgence auront lieu prioritairement dans les 4 provinces frontalières affectées par les inondations et vents violents, les déplacements de populations et les abandons scolaires (Makamba, Ruyigi, Rumonge et Muyinga) afin de renforcer les capacités du système éducatif et des communautés à faire face à ces situations. Ces activités s'alignent sur la Stratégie de réponse inter-agence et de la Plateforme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes, ainsi que la Stratégie sectorielle de l'éducation. La mise en œuvre se fera en synergie avec les secteurs de la Protection, WASH, Nutrition, Abri, Sécurité alimentaire et du groupe sectoriel Violences Basées sur le Genre, afin de promouvoir une réponse humanitaire intégrée et holistique.

Grandes lignes d'intervention

Les interventions du secteur Education s'articuleront autour de 4 objectifs sectoriels découlant des objectifs stratégiques de la réponse humanitaire.

Afin de permettre aux enfants en situation d'urgence d'accéder à une éducation de qualité, les partenaires du secteur mettront en œuvre des interventions pour renforcer les infrastructures existantes et/ou la

mise en place de structures temporaires, de distribution de matériel scolaire et pédagogique. Le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants sur l'éducation en urgence sera fait en vue de faciliter l'intégration ou la réintégration scolaire de ces enfants y compris les enfants retournés, rapatriés ou déplacés.

Des interventions spécifiques seront mises en œuvre pour répondre aux besoins psychologiques et de sécurité des apprenants, notamment des activités socio-récréatives ainsi que le renforcement des compétences des enseignants pour l'identification des cas de traumatisme, les premiers secours psychologiques et la référence aux structures spécialisées de prise en charge psychosociale. Le travail en partenariat avec les secteurs Protection et WASH sera renforcé pour atteindre les résultats escomptés.

Pour renforcer la résilience du secteur face aux situations de vulnérabilité, des actions seront entreprises pour renforcer les capacités des différentes cellules du Ministère de l'Education pour la prévention, la gestion et l'atténuation des situations de crises et des risques de catastrophes naturelles.

Pour améliorer les résultats des interventions en faveur des enfants en situation difficile, le ministère de l'Education et l'UNICEF s'assureront de la coordination effective des acteurs et des interventions. Des outils de coordination seront renforcés et des activités de plaidoyer seront menées sur la base d'évidences générées par des visites, des évaluations et des revues conjointes, en plus des rencontres mensuelles des partenaires du secteur.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Refugiés	PDIs	Retournés	Communités d'accueil	Rapatriés	Autre	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN	29,3K	80,3K	27,5K	286,7K	5,9K	28,6K	55%	90 10 0%
PERS. CIBLEES	21,1K	53,9K	25,2K	217,5K	4,8K	21,4K	55%	90 10 0%
BESOINS BUDGETAIRES	\$1,7M			\$4,5M			*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)	

CONTACT

Cynthia ACKA
DOUABELE
cdouabele@unicef.org



PERS. DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLEES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



OBJECTIFS SECTORIELS

- Assurer l'accès aux soins de prise en charge de qualité aux enfants de 6-59 mois et aux femmes enceintes et allaitantes malnutris aigus dans les 11 provinces prioritaires.
- Mettre en place un système de surveillance et suivi nutritionnel dans les 11 provinces prioritaires.
- Prévenir la malnutrition chez les filles et garçons de 6-23 mois, et des femmes enceintes et allaitantes dans les 11 provinces prioritaires.
- Renforcer les capacités des structures sanitaires et communautaires pour la prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants filles et garçons et les femmes dans 11 provinces.
- Assurer une coordination des interventions intégrées au niveau national et décentralisé, assurant une réponse intégrée au niveau central, provincial et district

NUTRITION

Stratégie sectorielle

La situation nutritionnelle des enfants, déjà fragilisée par la malnutrition chronique qui touche 56% des enfants de moins de 5 ans d'après les données de EDS 2016-2017, a continué de se détériorer en 2017, situation confirmée par les admissions très élevées dans les centres nutritionnels, selon les résultats de la MIRA et Post MIRA (octobre 2017) qui donnent des prévalences de malnutrition aigüe globale variant de 4% à 19% selon les provinces. Plusieurs facteurs ont contribué à cette aggravation de la situation nutritionnelle des enfants: 46% des ménages en insécurité alimentaire, 76% des ménages de déplacés internes, 76% des retournés (EFSA, Mars 2017); l'épidémie de paludisme avec plus 6,8 millions de cas en 2017 et 3 000 décès (DSNIS/MSPLS – sem. 42); l'anémie qui affecte 61% des enfants de moins de cinq ans. A ces facteurs s'ajoutent les effets néfastes de la dégradation de la situation économique enclenchée depuis 2015 qui a entraîné la hausse des prix des aliments de base, renforçant ainsi le faible accès à une alimentation diversifiée favorisant ainsi la malnutrition et les maladies par un affaiblissement du système immunitaire.

Sur la base des données disponibles et des facteurs aggravants ci-dessous cités, les provinces prioritaires pour les interventions du secteur nutrition sont celles présentant une prévalence de malnutrition aigüe globale (MAG) supérieure à 10% ou une prévalence de MAS supérieure à 2%. Les 11 provinces qui répondent à ces critères sont: **Bururi, Cibitoke, Kirundo, Makamba, Cankuzo, Karusi, Kayanza, Rutana, Ruyigi, Ngozi et Bujumbura Mairie.**

Grandes lignes d'intervention

Sur les 1,4 million de personnes dans le besoin, le secteur Nutrition apportera une assistance urgente à 1,1 million de personnes dont 700 000 enfants de 6-59 mois et 400 000 femmes enceintes et allaitantes, qui bénéficieront d'une surveillance nutritionnelle et d'un accès amélioré aux soins de prise en charge de qualité dans les 11 provinces prioritaires.

L'accès au traitement pour 285 000 enfants malnutris aigus dont 70 000 malnutris aigus sévères (MAS), y compris 10% de cas sévères avec complications médicales, 215 000 enfants malnutris aigus modérés (MAM) et 60 000 femmes enceintes et allaitantes, est assuré.

Une surveillance nutritionnelle pour 700 000 enfants de 6 à 59 mois est assurée pour l'identification et la référence des cas de malnutrition et une enquête nutritionnelle SMART nationale est réalisée.

La prévention de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois et les femmes enceintes et allaitantes à travers les interventions de supplémentation en multi micronutriments, une alimentation de couverture pour les 6-23 mois et la promotion des pratiques familiales essentielles (Nutrition, Santé, Hygiène), est assurée.

La coordination de la réponse est faite en synergie avec différents secteurs dont WASH, Santé, Sécurité alimentaire pour une couverture optimale et un impact renforcé sur les enfants, filles et garçons, et femmes ciblées dans les 11 provinces.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Refugiés	PDIs	Retournés	Communautés d'accueil	Rapatriés	Autre	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN	0	0	0	0	0	1,4M	69%	61 39 0%
PERS. CIBLEES	0	0	0	0	0	1,1M	67%	67 33 0%
BESOINS BUDGETAIRES	\$180K			\$18M			*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)	

CONTACT

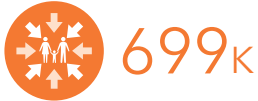
Elisabeth ZANOUE
ezanou@unicef.org



PERS. DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLEES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



OBJECTIFS SECTORIELS

1 Garantir la réponse d'urgence aux violations des droits humains, y compris les violences basées sur le genre, des personnes les plus exposées, à travers l'accès effectif aux services de protection et de soutien de base.

2 Renforcer les capacités des acteurs nationaux et locaux dans la prévention et réduction des risques de protection, ainsi que dans la réponse aux besoins des groupes les plus vulnérables, avec une perspective de recherche de solutions durables et de promotion de la réintégration et de l'autonomisation.

3 Renforcer le monitoring et le plaidoyer par rapport à la situation de protection, y compris à travers le renforcement d'un système de coordination décentralisée.

4 Assurer la centralité et la transversalité de la protection à travers l'inclusion de ces principes dans la réponse humanitaire, afin de réduire l'exposition aux risques de protection et assurer une meilleure redevabilité auprès des communautés ciblées

PROTECTION

Priorités et Populations ciblées

Dans un contexte de capacités et ressources limitées, y compris au niveau des institutions et des structures communautaires, ainsi que de l'augmentation des facteurs de risque – notamment la crise socio-économique, la précarité sécuritaire, les mouvements des populations et les contraintes dans l'accès humanitaire – les personnes les plus vulnérables sont exposées à des risques croissants de protection. Le secteur va répondre aux besoins complexes d'assistance humanitaire de la population ciblée, en prenant en compte aussi le besoin de renforcement de la capacité de résilience des ménages et des communautés.

Toutes les personnes en situation de déplacement ou de retour récent, ainsi que les communautés hôtes et les populations locales affectées, seront ciblées prioritairement par des interventions de protection.

En particulier, la cible inclue (1) tous les déplacés internes (PDI), (2) les retournés et les rapatriés qui sont rentrés au Burundi depuis moins de six mois, (3) une partie proportionnelle de la communauté locale qui réside autour de populations déplacées ou retournées, ainsi que (4) les groupes les plus affectés parmi les autres civils, notamment: les femmes chefs de ménages et autres femmes à risque; les enfants à risque y compris les enfants chefs de ménage, déscolarisés, non accompagnés ou séparés, et les enfants et adolescents en situation de rue; et les personnes exposées ou survivantes de violations des droits humains, y compris les Violences Basées sur le Genre (VBG), la traite humaine et autres abus.

En 2018, environ 366 000 femmes et filles bénéficieront d'une assistance en protection, ainsi qu'un total d'environ 170 000 enfants et

adolescents.

Les provinces prioritaires seront celles qui sont plus affectées en termes de (1) accès faible aux services sociaux de base, en particulier pour les survivant/es des VBG et les enfants vulnérables, (2) présence significative des personnes en situation de déplacement ou de retour récent (réfugiés, PDI, retournés et rapatriés), et (3) présence limitée des acteurs de protection opérationnels. Les provinces à priorité haute sont Bubanza, Bururi, Cankuzo, Kayanza, Kirundo, Rutana et Ruyigi. Parmi les provinces à priorité moyenne et basse mais qui demandent une attention particulière en tant que zones frontalières et/ou zones principales de retour ou de déplacement, il y a Makamba, Rumonge, Cibitoke, Ngozi et Bujumbura Mairie.

Grandes lignes d'intervention

L'objectif prioritaire du secteur est de garantir une réponse d'urgence aux violations des droits humains, y compris les VBG et autres cas de violence, exploitation et abus contre les personnes les plus vulnérables, dont femmes, enfants et adolescents filles et garçons et autres personnes à risque, à travers l'accès effectif aux services de protection appropriés notamment l'assistance médicale, psycho-sociale, matérielle, juridique et en hébergement protégé. Les personnes ayant des besoins spécifiques de protection seront identifiées à travers le monitoring au niveau communautaire pour un référencement d'urgence aux services de prise en charge. La protection des enfants à risque, y compris les enfants en situation de rue ou ceux en déplacement, reposera sur le renforcement du suivi de la situation des enfants affectés et en besoin d'assistance humanitaire ainsi que sur des projets de renforcement des mécanismes communautaires de protection et sur des initiatives d'appui à l'accès des

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Refugiés	PDI	Retournés	Communautés d'accueil	Rapatriés	Autre	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN	61,1K	188,3K	57,4K	219,8K	73,0K	500,0K	57%	51 44 5%
PERS. CIBLEES	61,1K	188,3K	39,4K	219,8K	73,0K	117,4K	57%	29 66 5%
BESOINS BUDGETAIRES	\$9,9M			\$15,7M				

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

CONTACTS

Micaela MALENA
malena@unhcr.org

Frank KASHANDO
(Protection de l'enfance)
fkashando@unicef.org

Oswald CHISHUGI
Coordinateur Sous-
secteur VBG
chishugi@unfpa.org

enfants et adolescents à des opportunités de réintégration sociale et économique. En outre, le Secteur renforcera les interventions en matière de gestion de cas ainsi que le système de référence.

Le secteur renforcera aussi les capacités des acteurs nationaux et locaux dans la prévention et réduction des risques de protection, ainsi que dans la réponse aux besoins des groupes les plus vulnérables par le renforcement de leur autonomisation et les perspectives des solutions durables.

En outre, le secteur vise à améliorer le monitoring et le plaidoyer, aussi à travers le renforcement de mécanismes de coordination décentralisés. Pour alimenter son plaidoyer, le secteur renforcera la collecte et la vérification des informations relatives à la protection tout en garantissant les principes de confidentialité et de ne pas nuire. Le renforcement de la coordination des acteurs sur le terrain représente un outil clé pour une réponse d'urgence efficace et immédiate.

Le secteur soutiendra les acteurs du système de coordination humanitaire dans l'intégration effective des principes de protection transversale (ne pas nuire, redevabilité, participation des bénéficiaires, accès significatif aux services) ainsi que l'intégration de la transversalité du genre et de l'âge et la prévention et atténuation des risques des VBG dans le cycle de programmation.

La centralité de la protection des personnes affectées dans toute l'action humanitaire sera garantie, en particulier, à travers l'appui à l'Equipe Humanitaire Pays pour l'adoption d'une stratégie de protection avec un plan d'action qui inclue le plaidoyer pour l'accès humanitaire. L'ensemble des secteurs humanitaires seront aussi accompagnés dans la mise en œuvre effective des directives IASC 2015 sur les VBG ainsi que dans l'intégration des standards minimum pour la protection de l'enfant dans l'action humanitaire pendant le cycle de programmation humanitaire.





PERS. DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLEES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRE



OBJECTIFS SECTORIELS

1 Apporter une aide d'urgence coordonnée et intégrée aux populations affectées et/ou faisant face à des chocs.

2 Soutenir les populations à faire face aux chocs à travers des actions rapides d'atténuation et de prévention des risques, de préparation et de renforcement des capacités des acteurs à répondre aux urgences.

3 Garantir un accès minimum et de qualité aux services de base pour les personnes en état de vulnérabilité aigüe.

4 Garantir l'intégration de la protection, des principes de la protection transversale (y compris la redevabilité envers les populations affectées), du genre et de l'âge pour une réalisation efficace du cycle de programmation humanitaire.

5 Renforcer les mécanismes de plaidoyer et de coordination des interventions entre acteurs, y compris nationaux face aux vulnérabilités aigües.

SANTE

Populations ciblées

Le secteur de la Santé a identifié 2,9 millions de personnes dans le besoin dont 1,4 million d'enfants de moins de 18 ans. Parmi elles, 2,2 millions de personnes seront ciblées incluant les retournées, rapatriées, déplacées internes et 61 000 réfugiés congolais. Ces populations sont essentiellement situées dans 13 districts sanitaires présentant un risque épidémique ou de mortalité / morbidité importants. Ces districts ont entre autres été affectés par les épidémies de choléra et/ou de malaria en 2017, ont une couverture vaccinale anti-rougeole inférieure à 80% ou présentent une forte mortalité maternelle. Cette dernière connaît une hausse inquiétante depuis 2014.

Stratégie de réponse et Grandes lignes d'intervention

Le secteur apportera une **aide d'urgence coordonnée et intégrée aux populations affectées et/ou faisant face à des chocs** par une réduction de la mortalité et la morbidité due aux épidémies dans les districts sanitaires affectés à travers une amélioration de la prise en charge des cas, la sensibilisation de la population sur la maladie et les mesures préventives, l'augmentation des capacités du personnel soignant sur la surveillance intégrée des maladies et ripostes (SIMR), la mise sur pied du système d'alerte précoce, le soutien à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique national sur la communication du risque et l'organisation des cliniques mobiles pour les populations vulnérables. Une attention particulière sera portée à l'accès aux soins de santé incluant les soins obstétricaux d'urgence pour les femmes enceintes et les soins médicaux et psychologiques pour les survivants de viol.

Les populations affectées seront soutenues

par des **actions rapides d'atténuation et de prévention des risques** par le renforcement des capacités et des moyens d'action des équipes d'intervention rapide au niveau national et décentralisé. Les districts sanitaires à faible couverture vaccinale contre la rougeole seront ciblés par des stratégies avancées de vaccination et de campagnes de rattrapage.

L'**accès minimum à des services de santé** de base de qualité sera assuré par le renforcement des capacités des formations sanitaires à offrir les services de santé de base pour toutes les populations dans les districts sanitaires affectés, incluant l'approvisionnement en intrants du centre national de transfusion sanguine, et des formations sanitaires en médicaments essentiels, kits post-viol et équipements de base.

La **participation active des communautés** sera promue pour une meilleure autonomisation et appropriation à travers la sensibilisation des communautés sur les pratiques sanitaires essentielles.

Enfin, les **mécanismes de plaidoyer et de coordination des interventions de la préparation et réponse aux urgences** seront renforcés par l'implication active du groupe sectoriel santé (gestion des données, évaluations, mobilisation des ressources, planification) ainsi que par un appui décentralisé des comités de santé dans l'évaluation rapide des besoins de santé, la planification et la mise en œuvre de la réponse à l'urgence.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Refugiés	PDI	Retournés	Communités d'accueil	Rapatriés	Autre	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN	61,1K	188,3K	57,4K	171,2K	12,9K	2,5M	51%	50 46 4%
PERS. CIBLEES	61,1K	188,3K	57,4K	171,2K	12,9K	1,7M	56%	54 41 4%
BESOINS BUDGETAIRES	\$2,5M			\$15,1M				

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

CONTACTS

Bisimwa RUHANA
MIRINDI
ruhanamirindib@who.int

Etienne DEMBELE
edembele@unicef.org



PERS. DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLEES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



OBJECTIFS SECTORIELS

1 Apporter une assistance alimentaire ou financière immédiate et ponctuelle aux ménages en situation d'urgence.

2 Augmenter la production agricole des ménages de petit(e)s producteurs(trices) plus vulnérables pour assurer leurs besoins alimentaires et atténuer la période de soudure.

3 Assurer la production régulière de collecte et analyse de données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

SECURITE ALIMENTAIRE

Populations ciblées

Sur les 2,6 millions de personnes en phase humanitaire d'insécurité alimentaire (phases 3 et 4 de l'IPC aiguë), le secteur ciblera 670 000 personnes pour leur apporter une aide d'urgence, dont les déplacés internes et retournés, les familles d'accueil et les ménages vulnérables des communautés résidentes.

Les enquêtes IPC et MARP, ainsi que les cartes de vulnérabilité réalisées en 2017 identifient 3 axes de provinces prioritaires: (1) Cankuzo, Ruyigi, Rutana, Makamba; (2) Cibitoke, Bubanza, Bujumbura mairie, Bujumbura rural, Rumonge; et (3) Kirundo, Muyinga.

Grandes lignes d'intervention

Dans un contexte de profonde crise socio-économique, de retours volontaires de réfugiés et déplacés internes, ainsi que de forte vulnérabilité aux aléas climatiques, il s'agira dans un premier temps d'apporter une aide d'urgence, sous forme de vivres et/ou transferts monétaires non conditionnels. Tous les 111 700 ménages ciblés seront bénéficiaires de rations pour une couverture de 3 mois ou juste d'une ration de protection des semences distribuées.

Une fois les besoins de base couverts, il importera de relancer la production agricole des populations ciblées afin qu'elles puissent assurer seules leur sécurité alimentaire.

Environ 100 500 ménages, soit près de 603 000 personnes, auront accès à des intrants agricoles de qualité (semences, petit outillage). De plus, afin de procurer des revenus à environ 11 200 personnes en période de soudure et de lutter contre la dégradation de l'environnement, des travaux d'aménagement

des bassins versants seront promus. Un dispositif de lutte intégrée contre les chenilles légionnaires d'automne sera également considéré compte tenu du potentiel risque dévastateur de ce ravageur et son impact sur la sécurité alimentaire de la population.

Il importera de disposer en temps opportun de données actualisées sur la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle afin d'apporter une réponse adéquate aux besoins, pour sauver des vies.

Les activités humanitaires du secteur permettront de garantir a minima les besoins alimentaires des ménages ciblés, notamment les retournés et ménages décapitalisés. Elles tiendront compte de la transversalité de la protection, de la nécessité d'assurer la cohésion sociale et d'éviter les violences basées sur le genre, en contribuant à réduire le recours à des mécanismes d'adaptation néfastes lorsque l'insécurité alimentaire se fait plus sévère.

CONTACTS

Reine ANANI
reine.anani@fao.org

Jean MAHWANE
jean.mahwane@wfp.org

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Refugiés	PDIs	Retournés	Communités d'accueil	Rapatriés	Autre	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN	61,1K	188,3K	57,4K	196,3K	70,0K	2,0M	51%	57 39 4%
PERS. CIBLEES		133,9K	57,3K	145,7K	61,3K	271,7K	50%	57 39 4%
BESOINS BUDGETAIRES	\$2,5K					\$23,8M		

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)



BUDGET (US\$)

4,6M

LOGISTIQUE

DE PARTENAIRES

2

Grandes lignes d'intervention

Le secteur facilite la réalisation des objectifs de ce Plan de Réponse Humanitaire en soutenant la mise en œuvre des activités des autres secteurs. Il coordonnera l'assistance aux différents acteurs dans le domaine de la logistique. Il pourra mettre à disposition de manière coordonnée des moyens humains et matériels pour soutenir les partenaires humanitaires dans le transport, la livraison et l'entreposage de l'assistance. Les activités du secteur se focaliseront sur les zones prioritaires, à savoir Bujumbura rural, Rumonge, Bubanza et Kayanza, en conservant une flexibilité à étendre son intervention dans d'autres zones en fonction des besoins. Pour permettre aux partenaires de pré-positionner l'assistance au plus près des populations, le secteur planifie d'augmenter les capacités de stockage au niveau des provinces en positionnant des entrepôts temporaires ou en aménageant des structures existantes. En saison des pluies, le secteur assistera les autorités dans l'évaluation des dégâts sur les infrastructures. Le cas échéant, les membres du secteur coordonneront avec les autorités la réhabilitation temporaire de voies d'accès

impraticables et/ou déploieront des structures temporaires pour permettre le passage de l'assistance humanitaire. Dès le premier trimestre 2018, un système d'information permettant une cartographie régulièrement mise à jour des infrastructures routières sera établi. Des rapports d'information sur la praticabilité des routes et voies d'accès seront partagés avec les partenaires.

OBJECTIFS SECTORIELS

1 Soutenir les partenaires humanitaires pour assurer le transport et la livraison d'assistance aux populations vulnérables identifiées et dans les zones ciblées.

2 Soutenir la réhabilitation des voies d'accès aux services de base dans les zones prioritaires identifiées par les intervenants humanitaires.

3 Assurer une mise en place d'un système d'information et de communication sur l'état des infrastructures dans les zones d'interventions.

CONTACT

Eunice SMITH
eunice.smith@wfp.org





BUDGET (US\$)



2,7M

COORDINATION

Grandes lignes d'intervention

Le but du secteur Coordination est de faciliter l'action humanitaire fondée sur les principes, au niveau national et régional, en soutenant la mise en œuvre des activités des autres secteurs, pour une réponse aux problématiques humanitaires de manière coordonnée, stratégique, multisectorielle et en temps, sous la direction du Coordonnateur Résident, à travers le Bureau de la Coordination pour les Affaires Humanitaires (OCHA).

naturelles, en collaboration avec la Plateforme Nationale et les partenaires humanitaires, en se concentrant sur la mise en place et le renforcement des structures existantes de la coordination nationale, afin d'optimiser la capacité et la participation des acteurs nationaux et leur permettre ainsi d'accomplir pleinement leur rôle de chef de file de la réponse humanitaire.

Pour y parvenir, le secteur assurera:

- 1- d'établir, renforcer ou faciliter les structures de la coordination au niveau national et régional (province); fournir un soutien pour le secrétariat du HCT, l'IMWG, le CWG, et les groupes sectoriels; de promouvoir un meeting inter-secteur qui assure l'approche multisectorielle et intégrée des besoins et de la réponse, et la transversalité des approches pour le genre, la protection, la redevabilité, la communication avec les populations bénéficiaires et leur participation; de développer et de promouvoir des stratégies de plaidoyer, de communication.
- 2- de préparer et coordonner les évaluations conjointes et multisectorielles pour identifier les besoins; e produire des analyses pour aider au ciblage et au suivi des tendances, supporter la délivrance de l'assistance, permettre la mesure de l'impact; de cartographier les besoins d'urgence et la réponse humanitaire; de produire des produits d'information normalisés;
- 3- de faciliter au nom du Coordinateur Résident les négociations pour l'accès des partenaires humanitaires à travers le plaidoyer avec les contreparties gouvernementales;
- 4- de soutenir la recherche de financement et les plaidoyers des secteurs, et aider à mobiliser des ressources pour couvrir les manques de financement.
- 5- d'appuyer la gestion des risques et la préparation aux urgences et aux catastrophes

CONTACT

Salima MOKRANI
mokranis@un.org

Hanane BABIKIR
babikir@un.org



PERS. DANS LE BESOIN

80k

PERSONNES CIBLEES

65k

BUDGET (US\$)

30,9M

DE PARTENAIRES

10

PLAN DE REPONSE POUR LES REFUGIES

Populations ciblées

En 2018, le Burundi va maintenir sa politique d'accueil des réfugiés et de demandeurs d'asile. Au 31 octobre 2017, près de 65 200 personnes (dont 61 490 réfugiés et 3 723 demandeurs d'asile) majoritairement d'origine congolaise (RDC) se sont établies dans les quatre camps de réfugiés à Kavumu, Bwagiriza, Kinama et Musasa et dans les communautés d'accueil en milieu urbain. Un cinquième camp, celui de Nyakanda, est en cours de construction et commencera à accueillir les réfugiés dès avril 2018.

En 2018, le UNHCR et ses partenaires planifient d'assister 65 000 réfugiés.

Grandes lignes d'intervention

L'UNHCR continuera à soutenir l'Office National pour la Protection des Réfugiés et Apatrides (ONPRA) dans l'amélioration des procédures d'enregistrement (y compris assurer un enregistrement continu) et de détermination de statut de réfugié (DSR). L'appui servira aussi à préserver le caractère civil et humanitaire des camps ainsi que l'identification précoce des personnes vulnérables, y compris des mineurs demandeurs d'asile et des survivant(e)s de VBG, en vue d'une protection plus efficace.

Une base de données pour les réfugiés sera maintenue à jour, l'accès à la documentation facilité, et le suivi et l'assistance juridique et légale améliorés. Le UNHCR poursuivra et intensifiera aussi sa stratégie de sensibilisation en vue d'une meilleure prévention des VBG.

Dans le cadre des solutions durables, le UNHCR développera son programme pluriannuel de réinstallation des réfugiés. Le plaidoyer pour un permis de long séjour pour les réfugiés de longue date devra continuer en 2018, de même que la stratégie d'intégration des réfugiés dans le système scolaire national du Burundi. Cette stratégie d'intégration prendra aussi en compte les enfants burundais vivant dans les environs des camps dans les provinces (Muyinga, Ngozi, Ruyigi et Cankuzo), ainsi que ceux vivant dans les zones urbaines ayant accueilli un nombre élevé de réfugiés (Bujumbura Mairie,

Bujumbura rural, Bubanza et Rumonge).









Des efforts seront fournis pour que les réfugiés puissent intégrer le système de santé publique burundais. Les enfants de moins de cinq ans et les femmes allaitantes profiteront ainsi de la gratuité de soins et du renforcement de la mutuelle d'assurance maladie des réfugiés urbains.

L'autonomie et la coexistence pacifique des réfugiés entre eux mais également des réfugiés avec la population hôte seront maintenues et renforcées grâce à la mise en place d'approches novatrices pour le renforcement des capacités de résilience au niveau communautaire, y compris à travers les activités génératrices de revenus, les associations de crédits (VSLA), l'assistance basée sur le transfert monétaire et les foires aux vivres.

Enfin, l'UNHCR mettra en œuvre au Burundi sa stratégie globale de coopération avec les agences-sœurs du système des Nations Unies visant à consolider la recherche de solutions durables et holistiques au déplacement des populations. Par ailleurs, l'UNHCR intensifiera sa collaboration avec les structures du pays hôte, les populations des zones d'accueil des réfugiés ainsi qu'avec les acteurs de développement internationaux et nationaux.

CONTACT

Innocent CHUBAKA
SANGARA
sangara@unhcr.org

	PERS. DANS LE BESOIN			PERS. CIBLEES			Financements requis
	Refugiés	% femmes	% Enfants, adultes, pers. âgées*	Refugiés	% femmes	% Enfants, adultes, pers. âgées*	
1. Articles Non-Alimentaires 2. Coordination et Gestion de Camps 3. Eau, Hygiène et Assainissement							
 ABRIS / ANA ¹ / CCCM ²	65,2K	55%	62 36 2%	35,6K	55%	62 36 2%	11,2M
 EHA ³	38,4K	50%	62 36 2%	38,4K	51%	62 36 2%	1,6M
 EDUCATION	29,3K	55%	100 0 0%	21,1K	55%	100 0 0%	1,7M
 NUTRITION		69%	100 0 0%		67%	100 0 0%	180,6K
 PROTECTION	65,2K	57%	57 41 2%	61,1K	57%	57 41 2%	9,9M
 SANTE	65,3K	51%	57 41 2%	61,1K	56%	57 41 2%	2,5M
 SEC. ALIMENTAIRE	65,2K	51%	62 36 2%	61,1K	50%	62 36 2%	2,5M
 LOGISTIQUE							1,4M
	61,1K**		62 36 2%	61,1K**		62 36 2%	\$30,9M

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

**Le total n'est pas le total de la colonne, puisque les mêmes personnes peuvent apparaître plusieurs fois



PARTIE III: ANNEXES



Guide du donateur

Objectifs, indicateurs & cibles

Chiffres de planification: personnes dans le besoin et ciblées

Acronymes

Et si?... on n'apporte pas de réponse

GUIDE DU DONATEUR

CONTRIBUER AU PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE



Pour voir l'Aperçu des Besoins Humanitaire, le Plan de Réponse Humanitaire et les rapports de monitoring du pays, et donner directement aux organisations participant au plan, merci de vous rendre sur le site:

www.humanitarianresponse.info/fr/operations/burundi

DONNER PAR LE BIAIS DU FONDS CENTRAL POUR LES INTERVENTIONS D'URGENCE (CERF)



Le CERF apporte un financement initial rapide pour des actions vitales lors de l'apparition de situations d'urgence et pour les opérations humanitaires essentielles, et sous financées, lors de crises prolongées. Le CERF, géré par OCHA, reçoit des contributions de différents donateurs – principalement des gouvernements, mais aussi des compagnies privées, des fondations, des organismes caritatifs et des particuliers – réunies dans un fonds unique. Il est utilisé pour des crises partout dans le monde. Pour en savoir plus sur le CERF et comment donner, merci de visiter le site:

www.unocha.org/cerf/our-donors/how-donate

AIDE D'URGENCE EN NATURE



Les Nations Unies encouragent les donateurs à faire des contributions en espèces, plutôt qu'en nature, pour une rapidité et une flexibilité maximum, ainsi que pour garantir que soient délivrés les biens humanitaires les plus urgents. Dans le cas où vous ne pouvez faire que des contributions en nature en réponse aux catastrophes et aux urgences, merci de contacter:

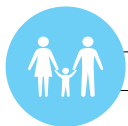
logik@un.org

ENREGISTREMENT DE VOS CONTRIBUTIONS



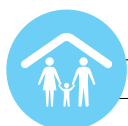
OCHA gère le service de surveillance financière (FTS), qui enregistre toutes les contributions humanitaires rapportées (espèces, en nature, multilatérales et bilatérales). Son but est de donner du crédit et de la visibilité aux donateurs pour leur générosité, et de montrer le montant total des financements ainsi que des manques dans les plans humanitaires. Merci de signaler vos contributions à FTS, soit par email à fts@un.org ou par le biais du formulaire de contribution en ligne à <http://fts.unocha.org>

OBJECTIFS, INDICATEURS & CIBLES



Objectif Stratégique 1 (OS1): AIDE D'URGENCE AUX POPULATIONS ET ACCES AUX SERVICES DE BASE

N	SECTEUR	INDICATEUR	CIBLE
1	Abris	Nombre de kits ANA ou équivalents en cash et bons d'achat distribués	30 956
2	Abris	Nombre de kits d'abris d'urgence distribués	6 267
3	Abris	Nombre de kits d'abris semi-permanents distribués	4 178
4	Education	Nombre d'enfants, filles et garçons, affectés par la situation socio-politique bénéficiant de l'éducation formelle de qualité	309 462
5	Education	Nombre d'enfants, filles et garçons, affectés par les catastrophes bénéficiant de l'éducation formelle et non formelle de qualité	309 462
6	EHA	Le nombre de personnes en urgence ayant bénéficié d'un approvisionnement en eau potable	302 000
7	EHA	Le nombre de personnes en urgence ayant bénéficié de la distribution d'article d'hygiène.	302 000
8	Nutrition	Nombre de filles et garçons de 6-59 mois malnutris aigus pris en charge dans les 11 provinces prioritaires.	285 000
9	Nutrition	Nombre de femmes enceintes et allaitantes malnutris aigus pris en charge dans les 11 provinces prioritaires.	60 000
10	Nutrition	Taux de guérison (>= 75 %) de la MAS au niveau STA désagrégé par genre	75%
11	Santé	Nombre de personnes affectées par des urgences ayant bénéficié des services de santé	
12	Sécurité alimentaire	Au moins 80% des personnes dans les ménages assistés en vivres ou en cash ont un score de consommation alimentaire acceptable y compris les ménages dirigés par des femmes, jeunes et déplacés	536 000
13	Sécurité alimentaire	Au moins 80% des ménages assistés ont baissé leur score CSI, surtout les ménages dirigés par des femmes	536 000



Objectif Stratégique 2 (OS2): PERSONNES DEPLACÉES, RAPATRIÉES ET RETOURNÉES

N	SECTEUR	INDICATEUR	CIBLE
1	Abris	Nombre de sites de déplacés coordonnés selon les standards humanitaires et promouvant l'accès aux solutions durables.	7
2	Abris	Nombre de formations à la coordination et à la gestion de sites organisées et dispensées	5
3	Abris	Nombre de séances de coaching des gestionnaires de sites conduites	25
4	Abris	Nombre de ménages PDI ayant accès aux solutions durables	533
5	Abris	Pourcentage des ménages affectés par les désastres naturels assistés en abris et en articles non alimentaires	75%

OBJECTIFS, INDICATEURS & CIBLES



Objectif Stratégique 3 (OS3): RESILIENCE ET REDUCTION DES RISQUES

N	SECTEUR	INDICATEUR	CIBLE
	Education	Nombre d'enfants en âge scolaire (3-16 ans), filles et garçons, ayant bénéficié des interventions de réduction de risques	309 462
2	Education	Nombre de personnels éducatifs (enseignants, directeurs d'école, conseillers pédagogique, etc.), d'élèves, et membres de la communauté (ex. CGE), ayant bénéficié de renforcement des capacités en prévention et gestion des situations d'urgence et des risques de catastrophes désagrégé par genre	343 835
3	EHA	Nombre d'institutions de base (écoles, centres de santé, centres de traitement de la malnutrition) ayant bénéficié de la réhabilitation / construction de nouvelles infrastructures EHA	198
4	EHA	Le nombre de personnes, désagrégé par genre, ayant reçu un renforcement de capacité de manière à soutenir la communauté	725
5	EHA	Le nombre de personnes ayant reçu une sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et les méthodes pour éviter les maladies liées au manque d'eau potable et d'assainissement	648 589
6	Protection	Nombre d'acteurs, y compris du système humanitaire, gouvernement et de la société civile, ayant reçu des formations sur la centralité et transversalité de la protection.	
7	Protection	Nombre de structures et institutions qui ont bénéficié des activités de formation et de renforcement de capacités en matière de prévention, réduction et réponse aux cas de protection y compris les VBG et les violations contre les enfants.	
8	Santé	Nombre d'équipe d'intervention rapide appuyée	
9	Santé	Nombre de personnes formées	
10	Sécurité alimentaire	3 600 ha de BV sont protégés grâce aux activités de TM conditionnels (CFW)	3 600 ha
11	Sécurité alimentaire	Nombre de ménages majoritairement affectés par les déplacements et bénéficiaires d'intrants agricoles faisant état d'une augmentation de leur production agricole	100 500
12	Sécurité alimentaire	Au moins 80% des 150.000 personnes (désagrégé par genre, catégorie de vulnérables et type d'AGR) dans les ménages appuyés en AGR ont mis en place une activité stable et rentable	120 000
13	Sécurité alimentaire	La propagation de la chenille légionnaire d'automne est maîtrisée avec moins de 20% de pertes sur la production du maïs dans le pays.	20%

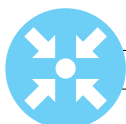
OBJECTIFS, INDICATEURS & CIBLES



Objectif Stratégique 4 (OS4): CENTRALITE DE LA PROTECTION DANS LA REPONSE HUMANITAIRE

N	SECTEUR	INDICATEUR	CIBLE
1	Education	Nombre d'enfants déscolarisés ou non-scolarisés, filles et garçons, bénéficiant d'une éducation adaptée à leurs besoins socio-émotionnels, dans un environnement sain, protecteur et non-discriminatoire	309 462
2	Education	Nombre d'enfants en âge scolaire, filles et garçons, ayant bénéficié d'interventions psychosociales	309 462
3	Education	Nombre d'enfants, filles et garçons, en âge scolaire ayant bénéficié d'interventions en cohésion sociale	309 462
4	Protection	Nombre de personnes en situation de vulnérabilité, survivantes aux violations, témoins et/ou à risque de violences, abus et exploitations, qui ont accès aux services de protection et de soutien de base.	
5	Protection	Nombre de plans sectoriels ayant intégré la centralité et transversalité de la protection et du genre ainsi que les directives VBG IASC-2015	
6	Santé	Nombre d'activités de promotion de la protection réalisées en collaboration avec les comités de santé	



















34





















Objectif Stratégique 5 (OS5): MECANISMES DE PLAIDOYER ET DE COORDINATION

N	SECTEUR	INDICATEUR	CIBLE
1	Education	Nombre de rencontres de plaidoyer organisées pour la mobilisation des ressources pour le financement des interventions planifiées	
2	Education	Nombre de rapports d'évaluations et de missions conjointes réalisées, y compris le nombre d'hommes et femmes, filles et garçons consultés	
3	Protection	Nombre de rapports de monitoring sur la situation de protection, y compris sur les déplacements, la situation des droits humains et les besoins de prise en charge des personnes vulnérables, produits et partagés afin d'améliorer la prévention, réduction et réponse aux risques de protection.	12
4	Santé	Nombre de planifications conjointes et des projets conjoints mis en œuvre par le secteur santé	
5	Sécurité alimentaire	Un système d'information d'alerte sur la sécurité alimentaire et nutrition est régulièrement mis à jour et des mécanismes de redevabilité sont fonctionnels	1

CHIFFRES DE PLANIFICATION: PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES

PERSONNES DANS LE BESOIN (NOVEMBRE 2017)	PAR STATUT						PAR AGE ET SEXE			TOTAL	
	Réfugiés	PDI	Retournés	Communa- nautés hôtes	Rapatriés	Autres	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*	Pers. dans le besoin	Population Affectée	
 BUBANZA	102	19,2K		27,8K	288	107,8K	52%	56 41 3%	155,2K	477,4K	
 BUJ. MAIRIE	22,1K	20,8K	54	19,7K	458	212,9K	53%	42 55 3%	274,3K	659,1K	
 BUJ. RURAL	1,3K	12,4K	396	13,4K	322	175,5K	54%	57 39 4%	203,3K	676,0K	
 BURURI		10,7K		13,3K	1,1K	48,2K	56%	57 38 6%	73,3K	421,6K	
 CANKUZO	15,6K	14,5K	1,0K	45,5K	10,1K	50,1K	53%	53 42 4%	136,0K	324,1K	
 CIBITOKÉ	417	10,9K	1,2K	10,0K	559	333,6K	54%	51 46 3%	356,6K	639,6K	
 GITEGA	4	27,3K	56	24,6K	5,8K	196,5K	56%	48 47 5%	253,7K	1,0M	
 KARUZI		1,1K	51	1,2K	2,7K	118,5K	56%	59 37 4%	123,5K	611,9K	
 KAYANZA	11	9,3K	11	11,2K	476	201,2K	56%	49 46 5%	222,2K	832,1K	
 KIRUNDO	7	3,5K	917	9,4K	10,7K	259,9K	54%	57 39 4%	284,2K	841,8K	
 MAKAMBA	34	14,0K	34,4K	49,7K	7,2K	177,7K	54%	50 46 4%	283,0K	531,7K	
 MURAMVYA		2,4K		2,3K	397	63,4K	57%	53 42 5%	68,5K	415,6K	
 MUYINGA	8,8K	8,8K	137	18,8K	16,2K	336,2K	54%	51 45 4%	387,9K	869,4K	
 MWARO	1	1,7K		1,7K	232	74,3K	58%	47 47 6%	78,0K	388,2K	
 NGOZI	7,1K	3,0K	23	4,8K	1,5K	276,7K	55%	49 46 5%	292,7K	1,1M	
 RUMONGE	255	13,2K	13,1K	25,7K	1,2K	125,1K	54%	58 37 5%	178,5K	469,7K	
 RUTANA	23	11,3K	4,1K	23,5K	5,3K	58,6K	54%	58 37 5%	102,8K	452,1K	
 RUYIGI	9,5K	5,2K	2,0K	27,3K	15,2K	70,1K	53%	52 45 3%	129,0K	553,7K	
TOTAL	65,2K	188,3K	57,4K	329,6K	79,3K	2,9M	55%	52 44 4%	3,6M	11,3M	

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), personnes âgées (>59 ans)

PERSONNES CIBLEES		PAR STATUT					PAR AGE ET SEXE		TOTAL		
		Réfugiés	PDIs	Retournés	Communa- nautés hôtes	Rapatrés	Autres	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*	Pers. ciblées	Pers. dans le besoin
	BUBANZA	109	19,2K		23,2K	288	8,7K	54%	44 50 5%	51,5K	55,2K
	BUJ. MAIRIE	22,1K	20,3K	54	15,0K	458	166,5K	52%	54 42 4%	223,0K	274,3K
	BUJ. RURAL	1,3K	12,4K	396	10,0K	322	38,4K	61%	60 36 4%	62,6K	203,3K
	BURURI		10,7K		13,3K	542	17,6K	67%	57 39 5%	42,2K	73,3K
	CANKUZO	15,6K	14,5K	1,0K	37,0K	10,1K	11,8K	56%	42 54 4%	89,1K	136,0K
	CIBITOKE	417	10,9K	1,2K	10,0K	559	320,7K	57%	55 41 4%	343,7K	356,6K
	GITEGA	4	27,3K	56	8,3K	2,7K	131,8K	58%	55 40 5%	170,2K	253,7K
	KARUZI		1,1K	51	1,2K	2,7K	53,8K	67%	66 32 2%	58,8K	123,5K
	KAYANZA	11	9,3K	11	11,2K	232	127,4K	58%	55 41 4%	148,1K	222,2K
	KIRUNDO	7	3,5K	917	7,6K	10,7K	111,3K	58%	55 42 4%	134,0K	284,2K
	MAKAMBA	34	14,0K	34,4K	49,7K	7,2K	167,6K	55%	52 43 4%	273,0K	283,0K
	MURAMVYA		2,4K		1,5K	198	35,4K	65%	63 34 4%	39,4K	68,5K
	MUYINGA	8,8K	8,3K	137	17,8K	16,2K	258,2K	58%	55 41 4%	309,0K	387,9K
	MWARO	1	1,7K		1,3K	232	34,4K	62%	59 37 4%	37,6K	78,0K
	NGOZI	7,1K	3,0K	23	3,6K	1,5K	178,8K	58%	55 41 4%	193,6K	292,7K
	RUMONGE	255	13,2K	13,1K	24,4K	1,2K	8,9K	50%	49 47 4%	61,0K	178,5K
	RUTANA	23	11,3K	4,1K	19,6K	5,3K	6,1K	59%	47 50 3%	46,3K	102,8K
	RUYIGI	9,5K	5,2K	2,0K	26,0K	15,2K	19,1K	55%	50 46 3%	76,6K	129,0K
TOTAL		65,2K	188,3K	57,4K	280,6K	75,7K	1,7M	57%	54 42 4%	2,4M	3,6M

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), personnes âgées (>59 ans)

ACRONYMES

AGR: Activité Génératrice de Revenus	RDC: République Démocratique du Congo
ANA: Articles Non Alimentaires	RPM: Response Planning and Monitoring tool
BV: Bassin Versant	SIMRT: Surveillance Intégrée des Maladies et Riposte
CCCM: Camp Coordination and Camp Management	SMART: Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
CERF: Central Emergency Response Fund	STA: Service de Stabilisation
CFW: Cash For Work	TM: Transferts monétaires
CGE: Comité de Gestion des Ecoles	UNHCR: United Nations High Commissioner for Refugees
CSI: Coping Strategies Index	VBG: Violences Basées sur le Genre
CWG: Cash Working Group	VSLA: Village Savings and Loan Association
DFID: Department for International Development	
DSR: Détermination du Statut de Réfugié	
DTM: Displacement Tracking Matrix	
EHA: Eau, Hygiène & Assainissement	
EHP: Équipe Humanitaire du Pays	
FOSA: Formation Sanitaire	
HCT: Humanitarian Country Team	
HD: Humanitarian Dashboard	
HNO: Humanitarian Needs Overview	
IASC: Inter Agency Standing Comitee	
IDH: Indice de Développement Humain	
IMWG: Information Management Working Group	
IPC: Integrated Phase Classification	
MAG: Malnutrition Aiguë Globale	
MARP: Méthode Accélérée de Recherche Participative	
MAS: Malnutrition Aiguë Sévère	
OCHA: Office for the Coordination of Humanitarian Affairs	
OIM: Organisation Internationale pour les Migrations	
OMS: Organisation Mondiale de la Santé	
ONPRA: Office National pour la Protection des Réfugiés et Apatrides	
ONU: Organisation des Nations Unies	
ORS: Online Reporting System	
PDI: Personnes Déplacées Internes	
PE: Protection de l'Enfance	
PMR: Periodic Monitoring Report	
PRH: Plan de Réponse Humanitaire	
PRONIANUT: Programme National Intégré pour l'Alimentation et la Nutrition	

...ON N'APPORTE PAS DE RÉPONSE

SERVICES DE BASE



LES POPULATIONS AFFECTÉES NE RECEVRONT PAS L'AIDE DONT ELLES ONT BESOIN

Les populations des zones les plus affectées ont besoin de protection et d'une assistance immédiate qui préserve la vie. Elles dépendent de l'aide extérieure jusqu'à ce que les services sociaux de base et les services publics puissent eux-mêmes assurer la couverture de leurs besoins.

APPUI AU RETOUR



LES POPULATIONS BURUNDAISES DÉPLACÉES ET RÉFUGIÉES NE POURRONT RENTRER DANS LEUR RÉGION D'ORIGINE OU DE RÉINSTALLATION DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ, DIGNITÉ ET DURABILITÉ

Les personnes retournées spontanées ou rapatriées, et les communautés hôtes ont besoin de programmes de soutien à la réintégration, pour permettre la réhabilitation des maisons et des terres, l'accès à des moyens de subsistance, et aux services clés tels que l'eau, la nourriture, la santé, et l'éducation.

EHA



UN ACCÈS À L'EAU ET À L'HYGIÈNE INADÉQUAT ET INSUFFISANT AUGMENTERA LES RISQUES DE MALADIES DES POPULATIONS ET EN PARTICULIER LES DÉPLACÉS ET LES COMMUNAUTÉS HÔTES

L'accès à l'eau et à l'eau potable est une préoccupation majeure pour de nombreux ménages ce qui les place dans des conditions critiques d'hygiène et d'assainissement, auxquelles s'ajoutent le manque d'accès au savon et aux pratiques d'hygiène élémentaire, ce qui les maintient dans des conditions indignes de vie et aggrave le risque de maladies.

SANTÉ



LES CAPACITÉS INSUFFISANTES DES SERVICES DE LA SANTÉ PROVOQUERONT LA REPRISE DES ÉPIDÉMIES ET LA HAUSSE DE LA MORTALITÉ

Tandis que la hausse de la mortalité maternelle est avérée, ainsi que de la malnutrition sévère aiguë qui atteint déjà des seuils d'alerte, l'absence de support aux services clés de la santé risque de provoquer une aggravation des urgences déjà constatées voire un effondrement total du système.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



L'INSUFFISANCE EN SOUTIEN ALIMENTAIRE AGGRAVERAIT LA VULNÉRABILITÉ DES POPULATIONS

Environ 800 000 personnes n'auraient pas accès à suffisamment de nourriture pour survivre. Il y aurait une diminution du stock alimentaire dès les premières périodes de soudure. Cette situation aurait un impact direct sur l'état nutritionnel et sanitaire réduisant les chances de survie des plus vulnérables.

ÉDUCATION



DES MILLIERS D'ENFANTS N'AURONT PAS ACCÈS À L'ÉCOLE, OU À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

L'école constitue un endroit sûr et un repère protecteur tout particulièrement pour les enfants en situation de grande vulnérabilité, en même temps qu'un marqueur d'espoir et de développement pour la jeunesse. Le manque de salles de classe et d'enseignants, de matériels, d'uniformes scolaires, et de soutien aux enfants fragilisés au plan psycho-social atteindra un seuil critique.

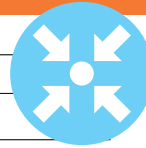
PROTECTION



LA POPULATION VULNÉRABLE SERA DAVANTAGE À RISQUE DE VOIR SES DROITS TRANSGRESSÉS OU NON RECONNUS

Les milliers de personnes déplacées, retournées, vulnérables, de femmes et d'enfants particulièrement à risques de protection, de VBG et autres violations basées sur le genre, ne verront pas leurs droits protégés, et leur trauma pris en charge, conséquence d'années de déplacement ou de conditions de vie dégradées. Elles seraient laissées à elles-mêmes sans une prise en charge holistique, d'accès aux soins, aux recours juridiques, et à l'appui psycho-social.

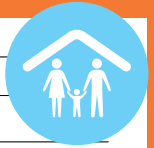
COORDINATION



LA COORDINATION ET LES PLAIDOYERS CONJOINTS ET MULTISECTORIELS INDISPENSABLES POUR PERMETTRE UNE REPOSE HUMANITAIRE CIBLÉE, EFFICACE ET RAPIDE NE SERONT PAS ASSURÉS

L'absence ou la faiblesse de coordination, et le non respect des principes d'humanité, d'indépendance, de neutralité et d'impartialité auxquels adhère l'ensemble des organismes humanitaires, s'ils ne sont pas maintenus et constamment rappelés à tous comme étant le socle sur lequel l'aide humanitaire pourra atteindre ses objectifs, en garantissant un accès sûr et durable des acteurs humanitaires auprès des populations, ne permettront pas d'atteindre et de répondre aux besoins des populations.

ABRIS



LES PERSONNES AFFECTÉES RISQUERAIENT DE VIVRE DANS DES CONDITIONS DE VIE INHUMAINES

L'omission d'une réponse en abris et ANA accentuerait l'incapacité des ménages vulnérables à vivre dignement et en sûreté aggravant ainsi leurs vulnérabilités préexistantes. Plus de 188 000 personnes seraient exposées à des problèmes de protection vivant dans des abris détériorés, dans de mauvaises conditions d'hygiène et incapable de stocker leur nourriture. En outre, cette situation affecterait les activités de cohésion sociale.

